



EVALUATION EXTERNE DE L'APPUI DE L'UE/ACP A LA MISE EN ŒUVRE D'IFADEM AU BURKINA FASO

RAPPORT FINAL

N° DU CONTRAT IFADEM: FED / 2014 / 344-469



UNION EUROPÉENNE



Client : OIF

Prestataire : GROUPE CAYAMBE

Contrat : ADM/IFEF/ML/PYD/20200813-001

Table des matières

Index	4
Résumé.....	7
Remerciements.....	11
Introduction.....	12
- Contexte général.....	12
- Objectifs de la mission d'évaluation	12
- Approche méthodologique	13
- Portée et limites de la mission	14
- Structure du rapport	15
I. IFADEM au Burkina Faso.....	16
1.1. Les origines de l'initiative.....	16
1.2. Le modèle IFADEM	16
1.3. Organisation d'IFADEM au Burkina Faso	18
1.3.1. Gouvernance et gestion d'IFADEM Burkina Faso : le cadre contractuel.....	18
1.3.2. Chronologie du déroulement du projet.....	20
1.3.3. La mise en œuvre de l'initiative	22
1.3.4. Les productions et le fonctionnement de la formation d'IFADEM	24
1.3.5. Structure et contenu des livrets.....	25
1.3.6. Formation des formateurs et des cadres.....	32
1.3.7. Organisation/suivi de la formation et de l'évaluation des enseignants.....	32
1.3.8. L'intégration des TIC dans le dispositif IFADEM au Burkina Faso	33
1.3.9. Articulation du projet aux objectifs nationaux	34
1.3.10. La communication autour du projet IFADEM Burkina Faso	36
2.1. Pertinence	37
2.1.1. La cohérence d'IFADEM Burkina Faso par rapport à l'ODD 4	37
2.1.2. La cohérence d'IFADEM par rapport à la politique sectorielle sur l'éducation.....	38
2.1.3. Le dispositif IFADEM comme une réponse aux besoins des enseignants.....	38
2.1.4. Les avantages du mode hybride de formation (distance et présentiel) basé sur un dispositif d'autoformation tutorée.....	39
2.2. Efficacité	39
2.2.1. Analyse de la gouvernance	39
2.2.2. Analyse des activités	40
2.3. Efficience et considération de coût.....	46
2.3.1. Écart entre budget exécuté et budget prévisionnel	46
2.3.2. Comparaison avec d'autres pays IFADEM.....	47
2.3.3. Bilan de l'efficience d'IFADEM	48

2.4. Durabilité.....	48
2.4.1. Par rapport aux supports de formation	48
2.4.2. Par rapport aux acquis de formation des différents acteurs et bénéficiaires.....	49
2.4.3. Par rapport aux outils informatiques.....	49
2.4.4. Par rapport au transfert de connaissances.....	49
2.5. Impact : appropriation et éléments qualitatifs	50
2.5.1. Analyse suivant certains critères transversaux.....	50
2.5.2. Appréciation de l'intégration des TIC dans le dispositif IFADEM.....	52
2.5.3. Impact des actions du projet sur les enseignants.....	53
2.5.4. Impact sur le rendement des élèves.....	56
2.5.5. Rôle des Établissements de formation initiale dans la mise en œuvre du projet.....	57
III. ANALYSE PROSPECTIVE	58
3.1. De la gouvernance de l'initiative	58
3.2. De la formation des acteurs et bénéficiaires.....	58
3.3. De l'intégration des TIC.....	59
3.4. De la communication et de la visibilité.....	60
3.5. Des perspectives d'intégration ou de synergie avec d'autres initiatives.....	60
3.6. Pour un futur déploiement.....	60
3.7. Recommandations	61
Conclusion	63
ANNEXES	64

INDEX

ACP	Groupe des Etats d’Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
AFD	Agence Française de Développement
APC	Approche Par Compétences
APE	Association des Parents d’Elèves
AUF	Agence Universitaire de la Francophonie
BM	Banque Mondiale
CAP	Certificat d’Aptitude Pédagogique
CAST	Compte d’Affectation Spécial au Trésor
CCEB	Chef de Circonscription d’Education de Base
CEAP	Certificat Elémentaire d’Aptitude Pédagogique
CCI	Comité de Coordination d’IFADEM
CE	Cours Élémentaire
CEAP	Certificat élémentaire d’aptitude pédagogique
CEB	Circonscription d’Education de Base
CM	Cours Moyen
CN	Comité National
CNF	Commission Nationale de la Francophonie
CNF	Campus Numérique Francophone
COGES	Comité de Gestion d’Ecole
CONFEMEN	Conférence des Ministres de l’Education des Etats et gouvernements de la Francophonie
CP	Comité de pilotage
CP	Cours Préparatoire
CPF	Conseil permanent de la Francophonie
CPI	Conseiller Pédagogique Itinérant
CR	Comité Régional
DGEF	Directeur Général de l’Education Formelle
DGEFPIC	Direction Générale de l’Encadrement Pédagogique et de la Formation Initiale et Continue
DGREIP	Direction Générale de la Recherche en Education et de l’Innovation Pédagogique
DREIP	Direction de la Recherche en Education et de l’Innovation Pédagogique
DPENA	Direction Provinciale de l’Education Nationale et de l’Alphabétisation (DPEPPNF)
DRENA	Direction Régionale de l’Education Nationale et de l’Alphabétisation (DREPPNF)
DPEPPNF	Direction Provinciale de l’Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle
DPEPS	Direction Provinciale de l’Enseignement Post-primaire et Secondaire

DREPPNF	Direction Régionale de l'Éducation Préscolaire, Primaire et Non Formelle
DREPS	Direction Régionale de l'Enseignement Post-Primaire et Secondaire
DRH	Direction des Ressources humaines
DSI	Direction des Services Informatiques
ELAN	École et Langues Nationales
EN	Espace numérique IFADEM
ENEP	Ecole Nationale des Enseignants du Primaire
ENSK	Ecole Normale Supérieure de Koudougou
FC	Formation continue
FOAD	Formation ouverte et à distance
GAP	Groupe d'Animation Pédagogique
GE	Groupe d'Experts
GP	Groupe des Partenaires
IA	Instituteur Adjoint
IAC	Instituteur Adjoint Certifié
IEPD	Inspecteur de l'Enseignement du Premier Degré
IFADEM	Initiative Francophone pour la Formation à Distance des Maîtres
IFEF	Institut de la Francophonie pour l'Éducation et la Formation
IP	Instituteur Principal
JICA	Agence japonaise pour la Coopération internationale
MENAPLN	Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales
ODD	Objectifs de Développement Durable
OIF	Organisation Internationale pour la Francophonie
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
OPERA	Observation des pratiques enseignantes en relation avec les apprentissages des élèves
PAI / PAC	Plan d'Amélioration Individuel / Plan d'amélioration Collectif
PASEC	Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN
PDSEB	Programme de Développement Stratégique de l'Éducation de Base
PIB	Produit intérieur brut
PME	Partenariat Mondial pour l'Éducation (GPE, Global Partnership for Education)
PSEF	Programme/Plan Sectoriel de l'Éducation et de la Formation
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RESEN	Rapport d'Etat sur le Système Educatif National
RTA	Rencontre Tuteurs-Apprenants
SE	Secrétaire Exécutif

SG	Secrétaire Général
SIFCEEP	Stratégie Intégrée de Formation Continue des Enseignants et des Encadreurs Pédagogiques
SVT	Sciences de la Vie et de la Terre
TICE	Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education
UE	Union Européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour la Science et la Culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USAID	Agence américaine pour la Coopération internationale

RESUME

Contexte et cadrage :

Le modèle IFADEM, issu des orientations prises par les partenaires de la Francophonie à l'occasion du Sommet de Bucarest en 2006, est d'abord basé sur des livrets d'auto-formation et un système de tutorat, avec des mini-regroupements réguliers. Ce système, qui permet d'assurer la formation, l'encadrement et le suivi des enseignants tout en limitant leur absence dans les classes, s'appuie sur les Technologies de l'Information et la Communication (TIC) de façon variable, selon le contexte dans chacun des pays.

Faisant suite à un atelier de co-construction les 25 et 26 octobre 2016, un Accord-Cadre a été signé le 18 novembre 2016 entre le Ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation (MENA)¹, l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF). Cet Accord-Cadre désigne les structures de gouvernance aux niveaux national et régional, définit le rôle de chacune des parties, et indique un budget prévisionnel.

Le public cible est défini dans le rapport de co-construction : 2000 enseignants dont 1800 instituteurs adjoints certifiés (IAC) du primaire et 200 enseignants sans formation initiale du post-primaire, exerçant tous dans la région du Centre-Sud ou dans celle de la Boucle du Mouhoun.

La phase expérimentale d'IFADEM au Burkina Faso est appuyée par l'Union Européenne, grâce à une subvention signée le 15 décembre 2014 (pour une durée de 4 ans, puis prolongée d'un an donc jusqu'au 15 décembre 2019) dans le cadre des accords économiques avec les pays Afrique, Caraïbes et Pacifique (UE/ACP), et qui concerne également le Mali, l'Union des Comores et le Tchad. Plusieurs missions de suivi ont été commanditées dans chacun des 4 pays, donnant lieu à des constats et à des recommandations dont la présente mission d'évaluation a tenu le plus grand compte.

La mission d'évaluation :

Les objectifs assignés à la mission d'évaluation sont :

- / analyser le dispositif mis en place en termes de pertinence, d'efficacité, d'efficience, d'impact et de durabilité ;
- / apprécier le degré d'implication des autorités nationales et autres acteurs ;
- / apprécier l'appropriation du dispositif par les autorités nationales, le pilotage, etc. ;
- / faire une analyse prospective en vue de la généralisation et de l'intégration de l'initiative IFADEM dans les politiques de formation des enseignants.

Trois techniques de collecte de données ont été déployées : analyse documentaire, entretien individuel, et groupes de discussion. Cette collecte s'est déroulée du 16 au 21 novembre 2020 dans la Région du Centre-Sud (Manga et alentours), avant et après ces dates à Ouagadougou,

¹ Aujourd'hui dénommé Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MENAPLN)

et a été complétée par des entretiens à distance, notamment avec les acteurs de la région de la Boucle du Mouhoun (Dédougou).

Déroulement de la phase expérimentale :

Les besoins des enseignants ont été identifiés essentiellement via les remontées des encadreurs de terrain, consignées entre autres dans les rapports de visites d'inspection et dans les rapports synthèse de la mise en œuvre des Plans d'Amélioration individuels (PAI) et des Plans d'Amélioration Collectif (PAC).

Les membres de l'équipe de concepteurs de contenus sont généralement des Inspecteurs de l'Enseignement du premier Degré (IEPD) pour le sous-cycle du primaire, et des Inspecteurs de l'Enseignement Secondaire (IES) pour le sous-cycle du post-primaire. L'élaboration des 4 premiers livrets pour le primaire² et des 5 premiers livrets pour le post-primaire a été menée de mi-février à mi-juin 2017, sous la supervision de plusieurs experts internationaux et nationaux. Les thèmes abordés sont au primaire : l'éducation morale et civique, la lecture et l'écriture au CP, l'expression orale au CE, et les mathématiques au CM ; au post-primaire : la pédagogie générale, le français, l'histoire-géographie, les mathématiques et les sciences de la vie et de la Terre. Un livret a aussi été élaboré pour la formation des directeurs d'école, et un autre pour celle des chefs d'établissement du post-primaire. Une adaptation de 3 livrets pour être utilisés en formation initiale a été effectuée, et deux premiers livrets destinés au secondaire (pour les sciences physiques et l'anglais) ont été élaborés.

La formation des tuteurs a duré 4 jours dans chacune des deux régions concernées (février 2018). La formation des enseignants volontaires pour l'expérimentation a ensuite eu lieu de fin mars à mi-décembre 2018.

Les épreuves de certification se sont déroulées en mars 2019 pour la partie théorique, puis en avril pour les tests pratiques.

Parmi les 1.693 bénéficiaires de la phase expérimentale pour le primaire (sur 1.800 prévus), 146 ne se sont pas présentés aux épreuves, et 98,7% des autres ont été admis. Sur les 200 bénéficiaires du post-primaire, 176 se sont présentés et 98% d'entre eux ont été admis.

Analyse rétrospective :

La **pertinence** d'IFADEM Burkina Faso ne fait aucun doute, tant vis-à-vis des engagements internationaux dont le Burkina Faso est partie prenante (notamment l'Agenda 2030), que des politiques et stratégies nationales de l'éducation. IFADEM est en passe de parvenir à inspirer toute la formation initiale et continue des enseignants du préscolaire, du primaire et du post-primaire. Il ressort des entretiens réalisés, que tant pour les enseignants, les encadreurs pédagogiques que les responsables aux niveaux central et déconcentré, IFADEM apparaît

² Nous conservons dans tout le rapport le terme « primaire » utilisé dans le cadre des livrets, même s'il se réfère plutôt à « l'élémentaire » (du CP au CM) : usuellement le terme primaire recouvre l'élémentaire et le préscolaire (ou école maternelle).

comme une solution envisageable face à la crise de la formation continue au Burkina Faso. En outre, les Espaces Numériques viennent faciliter le renforcement des capacités des différents acteurs du secteur de l'éducation et de la formation.

Son **efficacité** se mesure à l'aune du nombre particulièrement élevé de livrets élaborés, des excellents résultats aux épreuves de certification finale, et du niveau élevé de satisfaction de l'ensemble des acteurs concernant le niveau et le contenu des livrets, le déroulement de la formation des tuteurs puis celle des stagiaires (auto-formation et regroupements tutorés).

L'**efficacité** d'IFADEM au Burkina Faso est remarquable, puisque malgré la production d'un nombre record de livrets, le taux d'exécution du budget de 90 à 95% place le Burkina Faso dans la fourchette basse des coûts par bénéficiaire, en comparaison avec d'autres pays de la sous-région ayant précédemment bénéficié de l'Initiative. Par ailleurs, les gestionnaires des Espaces Numériques affirment que les ressources numériques, informatiques et documentaires disponibles sont beaucoup sollicitées et exploitées.

Durabilité : les livrets de formation IFADEM, dont le nombre est particulièrement important, constituent un acquis important pour le système éducatif burkinabè. La maintenance des espaces numériques sera assurée par la Direction des Services Informatiques (DSI), ce qui est un gage d'efficacité ; il faudra cependant que les structures d'accueil prévoient un budget suffisant. La volonté politique des autorités burkinabè d'utiliser la méthode IFADEM pour toute la formation continue des enseignants, et éventuellement dans une certaine mesure pour la formation initiale, est tout à fait encourageante.

Impact : grâce à l'accompagnement d'une expertise internationale et nationale, les concepteurs des livrets de formation IFADEM ont bénéficié d'une « formation-action » qui leur a permis de développer une technicité qui leur sera très utile à l'avenir. Les enseignants bénéficiaires, outre l'accompagnement et l'amélioration de leurs pratiques de classe au profit de leurs élèves, ont appris à utiliser des outils physiques et numériques. Ils peuvent faire bénéficier leurs collègues de leur expérience. La forte implication des acteurs nationaux va dans le sens de l'appropriation selon les indications de la Déclaration de Paris. Il reste à mettre en place des outils pour évaluer les apprentissages des élèves ayant reçu des enseignants d'IFADEM.

Analyse prospective et recommandations :

Les conditions sont maintenant remplies pour permettre un déploiement de la démarche IFADEM à grande échelle, comme semblent le souhaiter les autorités en cohérence avec les textes d'orientation nationale. Cette perspective est à encourager dans un contexte où il existe un grand nombre d'enseignants peu qualifiés et demandeurs de formation, de suivi et d'encadrement pédagogique.

Dans ce cadre, nous recommandons de :

1/ Faire mieux connaître IFADEM auprès des PTF, afin de faciliter le financement de la généralisation du dispositif soit directement, soit via le fonds commun.

- 2/ Mettre en œuvre l’outil d’évaluation des impacts sur les élèves, préparé par le CCI avec l’appui du PASEC.
- 3/ Faire de la prise en compte du genre une priorité pour IFADEM, ce qui n’est jusqu’à présent pas suffisamment le cas malgré quelques progrès.
- 4/ Pour la généralisation, confirmer le dispositif des « points focaux » initié par les Comités régionaux dans le cadre de la phase expérimentale.
- 5/ Mieux valoriser les lauréats à la certification finale à l’issue de la formation IFADEM, si possible avec des facilitations pour l’intégration des non titulaires.
- 6/ Bien anticiper les probables difficultés (attentes des stagiaires pour des dotations, coût des connexions) lors de la mise en œuvre d’IFADEM sous une forme « 100% numérique ».
- 7/ Renforcer encore les liens entre formation initiale et formation continue à l’aide du système IFADEM, en poursuivant la généralisation de la méthode sur tout le continuum éducatif, du préscolaire au secondaire, et en l’étendant à l’enseignement privé
- 8/ L’actualisation permanente des livrets, tout comme l’élaboration de nouveaux en complément, permettront de renforcer encore et de pérenniser les compétences à ce sujet
- 9/ Pour la généralisation, négocier des formules auprès des fournisseurs et des PTF pour faciliter l’acquisition d’outils numériques adaptés à IFADEM et qui pourraient être mis à la disposition des enseignants à des conditions plus intéressantes que sur la place du marché.
- 10/ Pour la pérennité, prévoir un cahier des charges pour la gestion des espaces numériques dans une perspective qui permette des recouvrements pour une auto-prise en charge des besoins d’acquisition et de maintenance.

REMERCIEMENTS

Au terme de notre mission, nous voudrions ici remercier tout particulièrement son commanditaire, l'Institut de la Francophonie pour l'Éducation et la Formation (IFEFF) de Dakar via le Groupe CAYAMBE, ainsi que Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales et ses collaborateurs pour la confiance qu'ils nous ont faite en sollicitant nos services.

Nous avons bénéficié d'une franche collaboration auprès des responsables de l'OIF et de l'AUF à Dakar. Qu'ils en soient remerciés, ainsi que le Responsable pays au sein de l'IFEFF pour toutes les facilités qu'il nous a accordées.

Nous disons également notre gratitude aux autorités centrales et déconcentrées du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales qui ont contribué à faciliter l'accès à l'information, mais aussi aux enseignants et aux encadreurs pédagogiques qui ont collaboré lors de nos investigations sur le terrain.

Que toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cette mission trouvent ici l'expression de nos sincères gratitude.

Ce rapport est donc une œuvre commune et nous espérons que tous ceux qui y ont contribué s'y retrouveront.

Le Consultant international,
Dominique MARSTEAU

Le Consultant national,
Mangawindin Guy Romuald OUEDRAOGO

INTRODUCTION

- Contexte général

Le Burkina Faso compte environ 20 millions d'habitants, avec une croissance démographique élevée. Cela entraîne une augmentation permanente de la demande de scolarisation, alors que le système éducatif présente des faiblesses concernant son efficacité interne et externe³. Le pays est depuis plusieurs années confronté à de grandes difficultés au niveau sécuritaire, aggravées depuis quelques mois par les conséquences de la pandémie de la Covid-19.

En cohérence avec la Loi d'Orientation de l'Éducation du 30 juillet 2007, la vision stratégique de l'Éducation au Burkina Faso est opérationnalisée dans le Programme de Développement Stratégique de l'Éducation de Base (PDSEB, 2012-2021), le Programme Sectoriel de l'Éducation et de la Formation (PSEF, 2012-2021), devenu le Plan Sectoriel de l'Éducation et de la Formation (PSEF, 2017-2030). Le PSEF repose sur la définition de stratégies permettant d'assurer, dans un contexte d'augmentation forte des flux d'élèves, une politique de système éducatif ouvert à tous jusqu'au collège, et une stratégie de développement raisonné et ciblé de l'enseignement secondaire, de la formation professionnelle et du supérieur. La plupart des bailleurs de fonds y contribuent via le Compte d'Affectation Spécial au Trésor (CAST).

La demande des autorités du Burkina Faso de rejoindre l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM), portée par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), s'est inscrite dans ces efforts continus pour l'amélioration de la formation des enseignants aux pédagogies actives, pour répondre aux défis de qualité de l'éducation au Burkina Faso. L'initiative a ainsi permis d'adapter et d'expérimenter un dispositif complet de formation à distance des enseignants burkinabè.

Un grand nombre d'enseignants ont été recrutés au Burkina Faso ces dernières années : en 2016, 3.000 ont été recrutés au primaire, et 4.200 en post-primaire et secondaire. Si les enseignants du primaire sont tous passés par la formation initiale, il reste qu'en tant que débutants, ils ont besoin de renforcer leurs connaissances et leurs compétences pour une plus grande efficacité dans leurs classes. Au post-primaire, une certaine proportion d'enseignants sont recrutés au titre des mesures nouvelles et envoyés en classe sans une formation initiale.

- Objectifs de la mission d'évaluation

Quatre objectifs sont assignés à la présente évaluation (Cf. Termes de référence de l'appel d'offres pour une évaluation externe de la phase expérimentale), à savoir :

1. Informer le bailleur et ses partenaires, de manière rétrospective, sur la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité des actions menées.
2. Apprécier le degré d'implication des divers services et structures impliqués dans la mise en œuvre du dispositif de formation, au niveau national et au niveau régional.

³ Cf. les documents PASEC 2014, RESEN 2015

3. Evaluer le degré d'appropriation du dispositif par les autorités nationales, et les processus de capitalisation possibles par les structures étatiques en charge de la formation continue et par les corps d'encadrement des enseignants.
 4. Faire une analyse prospective pour permettre aux autorités et aux partenaires de prendre des décisions relatives au futur du dispositif, et notamment les potentialités d'une phase de déploiement au niveau national, en particulier dans le cadre des politiques de formation continue des enseignants.
- **Approche méthodologique**

L'approche méthodologique est construite autour de deux axes, celui du processus et celui des résultats. L'axe du processus vise à procéder à une analyse descriptive du déroulement de la phase expérimentale depuis les ateliers de co-construction jusqu'à l'évaluation des enseignants formés. L'analyse fera ressortir le contexte national au moment du montage du projet, le cadre logique du projet et son déroulement jusqu'à l'évaluation. Tandis que l'axe des résultats sera fondé sur les activités menées et leur cohérence avec les objectifs assignés au projet IFADEM Burkina Faso et inscrites dans l'accord-cadre. Le traitement de cet axe est objectivé par des indicateurs de performance ou des preuves observables collectées.

Critères d'évaluation

Cinq critères de performance du projet ont été définis : sa pertinence, son efficacité, son efficience, son impact et sa durabilité. Ils interviendront dans l'appréciation à la fois des constats dégagés par l'analyse du processus et des résultats des activités menées.

Cibles de l'évaluation

Il s'agit des acteurs et partenaires impliqués de près ou de loin dans la conception et la mise en œuvre du projet. Ils sont intervenus au niveau international, national et local, à l'échelle de la gouvernance et dans l'action de la formation sous tous ses aspects.

Questions d'évaluation

Elles obéissent au principe de ciblage par catégorie d'acteurs et partenaires dans l'identification des techniques de collecte de données et dans la conception des outils pour l'administration des questions d'évaluation.

Nature des données

Les données à recueillir étaient de trois ordres : documentaire, quantitatif et qualitatif.

Techniques d'évaluation

Trois techniques de collecte de données ont été déployées : analyse documentaire, entretien individuel et focus group (groupe de discussion). Elles ont été appliquées en mode face à face, en visioconférence, par téléphone ou par courriel selon les circonstances et les cibles. Elles s'appuient sur des grilles d'analyse documentaire, des guides d'entretien, et des grilles

d'observation de classe. En complément, nous avons analysé les résultats d'une enquête de satisfaction réalisée par des consultants indépendants, à la demande d'IFADEM.

Dans la pratique

La présente mission d'évaluation externe a été menée de façon participative. Toutes les parties prenantes : les membres de l'équipe du projet, les acteurs des Régions et des Centres de formation d'enseignants, les inspecteurs, les directeurs d'école, les enseignants formés, le Ministère de l'Éducation nationale, l'AUF et l'OIF, etc. ont eu l'opportunité de fournir un retour sur le projet.

La collecte de données de terrain s'est déroulée du 10 au 25 novembre 2020 à Ouagadougou dans la région du Centre, ainsi qu'à Manga et dans les localités environnantes (Guiba, Kombissiri) dans la Région du Centre-Sud, et a été complétée par des entretiens par Skype ou par téléphone avec des interlocuteurs situés au Burkina Faso hors de ces villes notamment à Dédougou dans la Région de la Boucle du Mouhoun, et aussi en France et à Dakar.

- Portée et limites de la mission

La réalisation de cette évaluation a été confiée à un expert international Inspecteur de l'enseignement secondaire, et un expert national Docteur en Sciences de l'Éducation avec une riche expérience d'enseignant, d'encadreur pédagogique et d'évaluateur en éducation / formation. Ils ont tous les deux de nombreuses années d'expérience dans le système éducatif de différents pays d'Afrique et en France, et des profils complémentaires.

En raison des restrictions de circulation liées au contexte sanitaire (pandémie de la Covid-19), l'expert international n'a pas pu effectuer de mission dans le pays, et la plupart des interviews ont donc été menés par l'expert national, à part quelques-uns par téléphone, visioconférence ou WhatsApp, notamment avec les membres du CCI et les experts internationaux en appui à la conception des livrets.

La mission a pu interroger quasiment toutes les personnes ressources identifiées dans le cadre de la mission, à l'exception notable du SG et des PTF, qui n'étaient pas disponibles (voir *Annexe 5 : Liste des personnes rencontrées/consultées*).

La particularité de la présente évaluation de la phase expérimentale d'IFADEM est d'être menée simultanément dans quatre pays (Burkina Faso, Mali, Tchad et Union des Comores), en raison d'une convention de subvention de l'Union Européenne dans le cadre des accords économiques avec les pays Afrique, Caraïbes et Pacifique (UE/ACP)⁴.

Dans ce cadre, un suivi particulièrement attentif a été mené tout au long du déroulement du projet, donnant lieu à la rédaction annuelle d'un rapport par le CCI, ainsi que de rapports « ROM » (*Results Oriented Monitoring*) par des experts indépendants, donnant lieu à des

⁴ Le groupe ACP, qui comprend environ 80 pays, a pour but la promotion de la coopération entre ses Etats membres dans les domaines économique, social et culturel ; il a conclu avec l'Union Européenne un partenariat visant à appuyer les politiques de développement et de réduction de la pauvreté.

constats et à des recommandations dont la présente mission d'évaluation a tenu le plus grand compte.

Les résultats attendus, tels que présentés dans le cadre logique annexé à la convention avec l'UE, sont au nombre de quatre catégories :

- / Résultat 1 (R1) : État des lieux, analyse des besoins et mise en place des structures organisationnelles ;
- / Résultat 2 (R2) : Renforcement des capacités des institutions et des personnels en charge de la formation continue des instituteurs : production d'expertise et d'outils endogènes ;
- / Résultat 3 (R3) : Mettre en œuvre un dispositif de formation à distance des instituteurs ;
- / Résultat 4 (R4) : Évaluation et communication.

- **Structure du rapport**

Le présent rapport est structuré en différentes parties déclinées comme suit :

- / Une introduction, qui résume l'enjeu et la méthodologie de cette évaluation ;
- / Une première partie qui présente les généralités de l'initiative au Burkina Faso, le contexte de sa mise en œuvre, son fonctionnement, et l'ensemble des composantes de sa phase d'expérimentation ;
- / La deuxième partie est une analyse rétrospective sur la cohérence du projet de formation d'IFADEM Burkina Faso :
 - par rapport aux besoins du système éducatif burkinabè en matière de formation des enseignants,
 - par rapport aux programmes et politiques nationales et
 - par rapport à l'agenda 2030.

Cette partie se structure autour des critères d'évaluation que sont la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et les impacts du projet.

- / Enfin, une dernière partie porte sur une analyse prospective de l'initiative au Burkina Faso afin de formuler des recommandations sur les points-clés du programme en vue de son expansion à un niveau national.

Ce rapport se termine sur une conclusion de l'évaluation de la mise en œuvre de l'expérimentation d'IFADEM au Burkina Faso.

L'Annexe 1 rappelle le budget prévisionnel de la phase expérimentale, prévu en annexe de l'Accord-Cadre, et en présente également les modifications ainsi que le budget exécuté.

L'Annexe 2 présente les outils utilisés pour les enquêtes de terrain.

L'Annexe 3 détaille, pour chacune des activités du cadre logique, le chronogramme prévu/réalisé et l'atteinte des indicateurs.

L'Annexe 4 est la liste des documents consultés.

La liste des personnes rencontrées/interviewées constitue l'Annexe 5.

I. IFADEM AU BURKINA FASO

1.1. Les origines de l’initiative

La mise en œuvre de l’initiative IFADEM au Burkina Faso correspond au souhait exprimé par ce pays, ayant le français en partage, de voir les partenaires de la Francophonie apporter leur soutien à son système éducatif, dans le cadre des orientations prises à l’occasion du sommet de la Francophonie à Bucarest en 2006.

Lors de cette rencontre, il a été convenu que l’OIF et l’AUF, sur la base de leurs expériences et de leurs acquis, proposeront aux instances de la Francophonie une initiative commune destinée à accroître l’offre des programmes et à axer les contenus de formation sur les technologies éducatives.

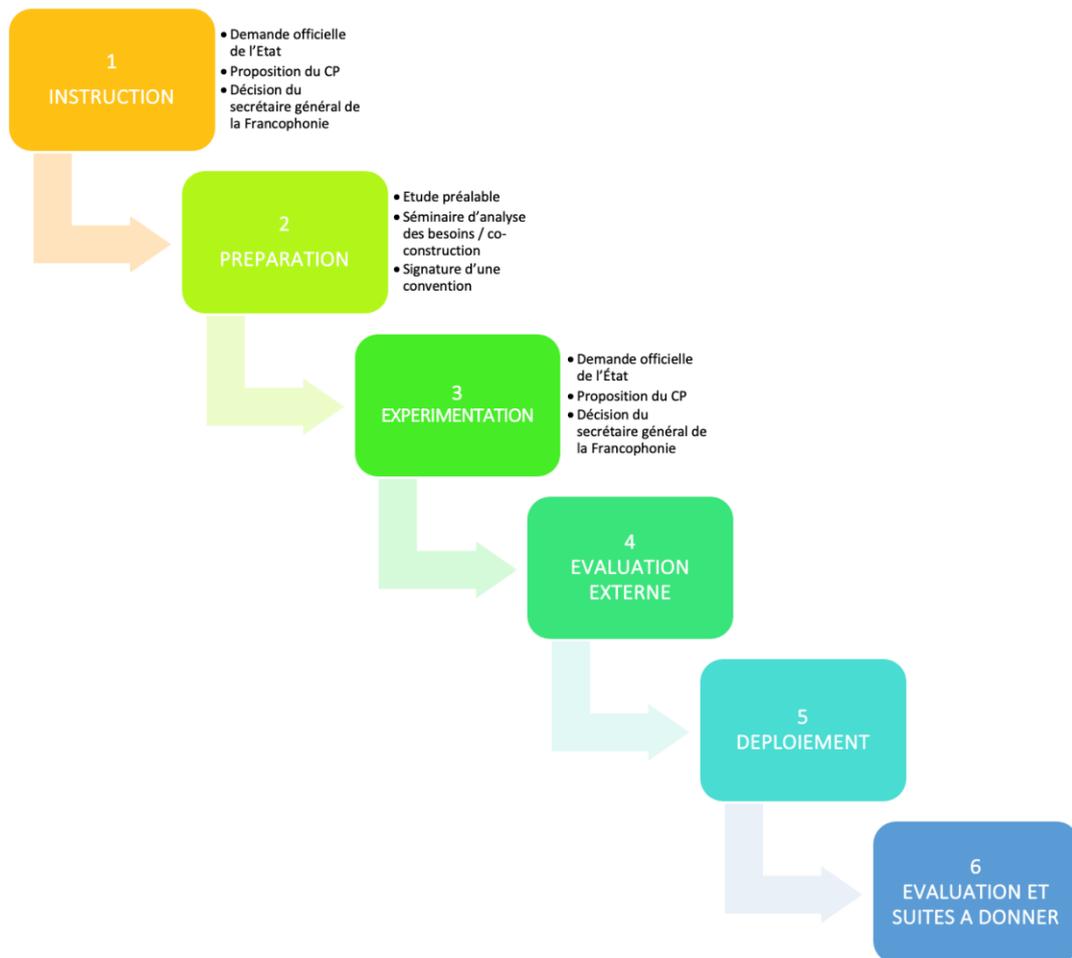
A cette époque, l’utilisation du *e-Learning* a été très vite écartée dans beaucoup de pays francophones qui souffrent de problèmes d’électricité et de réseau Internet, indispensables pour son utilisation. Qui plus est, le recours aux TIC demande un équipement des écoles et/ou des enseignants, ce qui n’apparaissait pas supportable pour ces pays au sein desquels la couverture informatique est limitée.

C’est pourquoi l’OIF et l’AUF ont opté pour un modèle de formation à distance dans lequel les TIC ne sont pas exclues, mais le modèle IFADEM est basé sur des livrets d’auto-formation et un système de tutorat, avec des minis regroupements réguliers. Il repose sur deux axes :

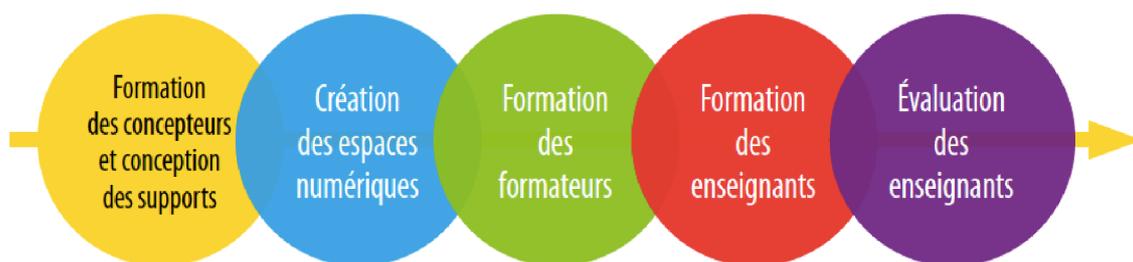
- / Améliorer les compétences professionnelles des enseignants du primaire en donnant priorité à la qualité de l’enseignement du et en français ;
- / Développer l’usage des TIC dans l’éducation et former avec de nouvelles méthodes.

1.2. Le modèle IFADEM

Le modèle IFADEM répond à une demande officielle de l’État, selon un processus déjà mis en œuvre dans plusieurs pays. Ceci peut être représenté de la manière suivante :



Selon ce schéma, les pays bénéficiaires de la première phase d'IFADEM ne sont pas assurés de bénéficier du déploiement. En termes de mise en œuvre de la formation et des effets sur les pratiques pédagogiques des enseignants, le processus IFADDEM peut être illustré de la manière suivante :



Source : CAYAMBE, 2016.

Le recours à un tableau permet de mieux illustrer le modèle IFADDEM auquel le Burkina Faso a adhéré en 2016.

Tableau 1 : Le modèle IFADEM

PRINCIPES	<ul style="list-style-type: none"> / Autoformation avec maintien des enseignants dans les classes ; / Appui sur des outils numériques, complétant les ressources papier.
PARCOURS VISE	<ul style="list-style-type: none"> / Formation sur 9 mois (année scolaire) pour un total de 200 h environ en incluant une formation aux TIC ; / Deux ou trois regroupements nationaux et régionaux ; / Dotation pédagogique : livrets, dictionnaires.
PUBLICS A FORMER	<ul style="list-style-type: none"> / Concepteurs des supports / livrets ; / Tuteurs et formateurs (inspecteurs, directeurs d'école, etc.) ; / Enseignants sans formation initiale ou peu expérimentés.
GOUVERNANCE	<ul style="list-style-type: none"> / S'appuie sur un Comité national, avec un secrétariat exécutif (SE) et sur des Comités régionaux.
DIMENSION TRANSVERSALE	<ul style="list-style-type: none"> / S'appuie sur les TIC ; / S'appuie sur les recherches et études sur l'enseignement du et en français ; / Dimension expérimentale et évolutive (innovations techno-pédagogiques notamment).

1.3. Organisation d'IFADEM au Burkina Faso

1.3.1. Gouvernance et gestion d'IFADEM Burkina Faso : le cadre contractuel

L'accord cadre d'IFADEM prévoit un dispositif de pilotage à deux niveaux : d'abord au niveau national, puis au niveau régional.

Au niveau national, le Comité National (CN) est constitué comme suit :

- / Le Ministre de l'Education nationale et de l'Alphabétisation (président du CN)
- / Le Secrétaire général du Ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation (vice-président)
- / La Directrice de la Direction de l'encadrement pédagogique et de la formation initiale et continue (DGEPPIC)
- / Le Directeur général de l'Education formelle
- / Le Directeur général des examens et concours
- / Le Directeur général des ressources humaines
- / La Directrice des Services informatiques
- / La Directrice de la recherche en éducation et de l'innovation pédagogique
- / Les Directeurs Régionaux de l'Education nationale et de l'Alphabétisation (DRENA⁵) des régions concernées

⁵ Les DRENA sont devenues Direction Régionale de l'Éducation Préscolaire, Primaire et Non Formelle (DREPPNF). Au moment de la rédaction de l'accord, il n'existait qu'une seule Direction régionale pour les différents ordres

- / Les coordonnateurs de l'équipe des concepteurs de contenus
- / Un représentant des élus locaux
- / Un représentant des syndicats d'enseignants
- / Le représentant de l'OIF
- / Le représentant de l'AUF
- / Le représentant de l'Union Européenne
- / Le représentant du Chef de file des partenaires techniques et financiers
- / Le chargé de projet IFADEM

Soit au total 18 à 20 personnes.

Le Comité National se réunit en séance plénière au moins deux fois par an.

Le Secrétariat Exécutif est composé comme suit :

- / La Directrice de la Direction de l'encadrement pédagogique et de la formation initiale et continue (DGEPFIC) – Secrétaire exécutif
- / Les coordonnateurs de l'équipe des concepteurs de contenus
- / Le responsable du Campus Numérique Francophone (CNF) à Ouagadougou
- / L'équipe projet IFADEM

Le Secrétariat Exécutif se réunit autant de fois que nécessaire. Il peut inviter ponctuellement des acteurs d'IFADEM ou des experts à assister à ses réunions. Il a pour tâches de :

- / Mettre en œuvre et suivre toutes les activités de l'Initiative
- / Rendre compte au CN de l'état d'avancement des activités
- / Proposer au CN les tâches et les modalités de fonctionnement des Comités Régionaux
- / Mettre en œuvre l'évaluation interne d'IFADEM
- / Proposer au CN un cahier des charges et les termes de référence de l'évaluation externe d'IFADEM à l'issue de la phase d'expérimentation
- / Soumettre au CN le budget et les documents comptables de toutes les opérations menées dans le cadre d'IFADEM
- / Exécuter, pour le compte du MENA, les budgets validés par le Comité de Coordination IFADEM (CCI)
- / Produire et communiquer au CN toutes les pièces justificatives des dépenses effectuées dans le cadre de l'exécution des budgets validés par le CCI

Un Comité régional (CR) est institué dans chacune des régions concernées, composé comme suit :

- / Le Directeur régional de l'Éducation et de l'Alphabétisation (DRENA, maintenant DREPPNF)

d'enseignement ; par la suite, deux directions ont été créées : une pour l'éducation préscolaire, primaire et non formelle, et l'autre pour le post-primaire et le secondaire ; les Comités régionaux ont été coprésidés par les deux Directions.

- / Les Directeurs provinciaux de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (DPENA⁶) concernés
- / Les Directeurs de l'École Nationale des Enseignants du Primaire (ENEP) concernés
- / Le Chef de service des Inspections pour le post-primaire
- / Les Directeurs des Écoles de formation des enseignants du post-primaire concernés.

Le CR se réunit autant de fois que nécessaire. Selon les besoins, il peut inviter ponctuellement des acteurs d'IFADEM ou des experts à assister à ses réunions.

Source : Accord-Cadre, novembre 2016

1.3.2. Chronologie du déroulement du projet

2016 :

- 25 au 26 octobre 2016 : atelier de co-construction
- **18 novembre 2016 : signature de l'Accord-Cadre** OIF-AUF-Gouvernement du Burkina Faso

2017 :

- **20 février au 16 juin 2017** : déroulement successif de 4 **ateliers de conception** des livrets de formation
- 03 avril 2017 : prise de fonction de l'équipe projet IFADEM
- 03 juillet 2017 : **première réunion du Comité National**
- 10 au 12 juillet 2017 : atelier de renforcement des capacités en bureautique des concepteurs de livrets
- 18 septembre 2017 : validation du cahier des charges des Espaces numériques (EN)
- 25 au 26 septembre 2017 : mission de l'équipe projet et du SE afin de prospecter pour l'installation des Espaces numériques
- 26 au 30 octobre 2017 : analyse des offres pour la rénovation et l'équipement des Espaces numériques
- 03 au 06 novembre 2017 : mission de l'équipe projet et du SE pour l'organisation des réunions des Comités Régionaux
- Novembre 2017 : lancement des travaux des Espaces numériques
- 20 novembre 2017 : analyse des offres pour l'impression des livrets
- 05 au 08 décembre 2017 : atelier préparatoire à la formation des tuteurs
- Décembre 2017 : fin des travaux des Espaces numériques

2018 :

- 07 au 10 février à Dédougou, puis 13 au 16 février 2018 à Manga : **formation des tuteurs** (et missions de supervision)
- 26 au 28 mars 2018 : **premier regroupement des enseignants** (et mission de supervision du CCI)

⁶ Les DPENA sont devenues Direction Provinciale de l'Éducation Préscolaire, Primaire et Non Formelle (DPEPPNF)

- 25 au 27 avril 2018 : formation aux modules et à leur évaluation
- 19 mai 2018 : commission d'analyse de l'appel d'offre pour les accès internet,
- 03 au 07 juillet à Dédougou,
- 8 et 9 mai : session d'appropriation du dispositif par les superviseurs et les points focaux
- puis 09 au 12 juillet 2018 à Manga : missions du SE pour le suivi de la mise en œuvre du dispositif de formation
- 18 au 25 juillet 2018 : mission du Responsable pays du CCI pour le suivi des activités
- 24 au 28 septembre 2018 : premier atelier de conception des livrets additionnels
- 15 au 17 (ou 19 ?) octobre 2018 : participation de 3 personnes à un atelier de planification à Dakar
- 15 au 18 octobre 2018 : réunion sur l'étude diagnostique sur la Formation continue
- 22 au 26 octobre 2018 : deuxième atelier de conception des livrets additionnels
- Octobre 2018 : sélection des directeurs d'école bénéficiaires de la formation IFADEM
- 08 au 10 novembre 2018 : atelier bilan sur le tutorat
- 21 au 23 novembre 2018 : atelier préparatoire à l'évaluation sommative
- 09 au 15 décembre 2018 : mission du Responsable pays pour le suivi des activités
- 13 et 14 décembre 2018 : **second et dernier regroupement des enseignants**

2019 :

- Janvier à avril 2019 : travaux de raccordement des Espaces numériques à la fibre optique
- Janvier 2019 : présentation d'IFADEM devant le Groupe thématique « Qualité » des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) actifs en Education, dont le Chef de file est l'UNICEF
- 22 janvier 2019 : **réunion du Comité national**
- 11 au 15 février 2019, à Dakar : atelier régional des gestionnaires des Espaces numériques
- Février à octobre 2019 : étude diagnostique sur la Formation continue (par 2 experts indépendants)
- 04 mars 2019 : tests théoriques de l'évaluation des acquis des enseignants
- 13 au 16 mars 2019 : mission de la Responsable pays CCI sur la planification des activités
- 25 au 30 mars 2019, à Dédougou et Manga : renforcement en TICE des tuteurs et des superviseurs régionaux, mission du SE
- 12 au 26 avril 2019 : tests pratiques de l'évaluation des acquis des enseignants
- 16 au 18 avril 2019 : formation à la prise en compte du genre (et mission de supervision du SE)
- 15 au 17 mai 2019 à Koudougou : atelier de pré validation des livrets additionnels (préscolaire, primaire, post-primaire et secondaire)

- 04 au 06, puis du 11 au 13 juillet 2019 : missions de formation des tuteurs et superviseurs régionaux
- 01 au 25 juillet 2019 : formation en informatique des enseignants bénéficiaires
- 24 au 26 juillet 2019 : lancement du chantier d'adaptation des livrets à la Formation initiale
- 16 août 2019 : jury de délibération de l'évaluation des acquis théoriques et pratiques
- 21 au 23 août 2019 : harmonisation des productions pour les livrets de la Formation initiale
- 08 au 10 octobre 2019 : atelier bilan de la mise en œuvre du tutorat
- 17 octobre 2019 : atelier national de restitution de l'étude diagnostique sur la Formation continue, mission du CCI du 15 au 18 octobre 2019, rencontres avec l'UNESCO et l'AFD
- 13 au 15 novembre 2019 : atelier de pré-validation des livrets adaptés à la Formation initiale
- 17 au 22 novembre 2019 : mission du CCI pour le suivi de la finalisation des activités
- 12 au 14 décembre 2019 à Dédougou : formation des directeurs d'écoles et des chefs d'établissements scolaires

1.3.3. La mise en œuvre de l'initiative

Un atelier de co-construction (octobre 2016) a permis de définir les structures d'appui, les modalités de la conception et de la mise en œuvre de la formation, le public-cible, les contenus de formation, les régions devant abriter les formations et un calendrier d'exécution.

Il a été décidé que les enseignants bénéficiaires proviendraient des zones rurales des régions de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Sud, sur la base du volontariat, avec au primaire 1.800 instituteurs adjoints certifiés du primaire, et 200 enseignants au post-primaire. A partir de 2019, 270 directeurs d'écoles et 30 chefs d'établissements ont également bénéficié d'une formation IFADEM spécifique. Les enseignants et directeurs/chefs d'établissements du secteur privé n'ont pas été invités à participer à la formation IFADEM.

La carte des Directions régionales de l'Education permet de situer ces deux régions :

Le Comité National s'est réuni pour la première fois le 03 juillet 2017, juste après la fin des ateliers de conception des premiers livrets, et avant la validation du cahier des charges des espaces numériques. Une seconde réunion a eu lieu le 22 janvier 2019. Entre temps, le pilotage de l'organisation d'IFADEM a été pris en charge par le Secrétariat Exécutif.

Le CCI a rédigé un rapport d'activités annuel en 2017, 2018 et 2019 (rapport « narratif »), transmis à l'Union Européenne, et cette dernière a fait réaliser par des experts indépendants une étude annuelle « ROM » (*Results Oriented Monitoring*) : un rapport global sur les 4 pays subventionnés, un rapport par pays, et un rapport résumé, décrivant la situation par rapport aux 5 critères traditionnels, et donnant lieu à des recommandations qui ont été prises en compte : notamment, le renforcement des capacités en informatique de tous les acteurs.

Des audits financiers ont eu lieu en 2017 et en 2018. Les rapports indiquent des listes de pièces comptables à compléter pour mieux justifier les dépenses vis-à-vis de la subvention de l'UE, mais le Burkina Faso n'est pas le plus concerné parmi les 4 pays. Des « rapports financiers » annuels sont des tableaux récapitulatifs donnant les budgets (avec les modifications éventuelles) et les consommations par chapitre. Seules quelques lignes sont détaillées par pays.

1.3.4. Les productions et le fonctionnement de la formation d'IFADEM

Les livrets pour le primaire ont été élaborés sous la supervision d'une experte internationale et d'une experte universitaire burkinabè. Un autre universitaire burkinabè a piloté la rédaction des livrets pour le post-primaire, assisté par plusieurs experts internationaux spécialistes des disciplines concernées. L'adaptation des livrets pour la formation initiale a été coordonnée par qui est enseignant-chercheur à l'ENSK.

Les équipes de concepteurs de contenus IFADEM ont été constituées autour d'inspecteurs, parfois accompagnés par des Conseillers Pédagogiques Itinérants (CPI) ou des professeurs pour le post-primaire ; beaucoup sont des formateurs d'enseignants, intervenant à l'École Normale Supérieure de Koudougou (ENSK).

Quatre ateliers de conception des livrets se sont tenus respectivement en février, avril, mai et juin 2017, et ont permis d'élaborer 4 livrets pour le primaire :

- Livret 1 : L'éducation morale et civique à l'école primaire
- Livret 2 : Améliorer l'enseignement/apprentissage de la lecture et de l'écriture aux premières années du primaire
- Livret 3 : Améliorer l'enseignement/apprentissage de la compréhension et de l'expression orales en français au CE
- Livret 4 : Se former à l'enseignement/apprentissage des mathématiques en français selon l'approche ASEI-PDSI au cours moyen

Et 5 pour le post-primaire :

- Livret 1 : Éléments de pédagogie générale

- Livret 2 : Décloisonner l'enseignement/apprentissage du français au post-primaire
- Livret 3 : Initiation à l'enseignement de l'histoire et de la géographie au post-primaire
- Livret 4 : Didactique des mathématiques
- Livret 5 : Initiation à la didactique des sciences de la vie et de la Terre

Deux nouveaux ateliers ont été organisés en septembre et en octobre 2018, et ont permis d'élaborer des livrets complémentaires, pour le préscolaire (dont les enseignants constituent un public différent de leurs collègues du primaire) et pour la formation des directeurs et chefs d'établissement :

- Préscolaire : Livret 1 : L'organisation matérielle et pédagogique d'un centre d'éveil et d'éducation préscolaire
- Primaire : Livret 5 : Mieux exercer ses fonctions de directeur d'école
- Post-primaire : Livret 6 : Comment piloter un établissement pour une meilleure réussite scolaire

Une adaptation de 3 livrets pour appuyer la formation initiale (FI) a également été réalisée (ateliers en juillet, août et novembre 2019 :

- FI primaire : Livret 6 : L'enseignement/apprentissage de la lecture et de l'écriture aux premières années du primaire
- FI primaire : Livret 7 : L'éducation civique et morale à l'école primaire
- FI post-primaire : Livret 7 : Eléments de pédagogie générale

Ces livrets ont pris en compte la récente réforme introduisant l'enseignement bilingue.

Enfin, deux premiers livrets destinés au niveau secondaire ont été finalisés en novembre 2019 :

- Secondaire : Livret 1 : Enseigner les sciences physiques au post-primaire et secondaire. Pistes pour débutants.
- Secondaire : Livret 2 : Initiation à la didactique de l'anglais : améliorer l'expression orale et écrite des élèves ?

Le Burkina Faso apparaît donc comme le champion de la motivation pour IFADEM, avec un total de 17 livrets élaborés à ce jour !

A noter que les 3 livrets adaptés pour la Formation initiale et les 2 destinés à l'enseignement secondaire ont été finalisés, mais pas encore mis en œuvre pour des formations à la date de rédaction de ce rapport. Ayant été réalisés en dehors de la convention avec l'UE, ils sortent du cadre de la présente étude.

1.3.5. Structure et contenu des livrets

La phase expérimentale d'IFADEM au Burkina Faso est caractérisée par l'élaboration d'un nombre de livrets particulièrement important : 1 pour le préscolaire, 5 pour le primaire dont

1 pour les directeurs), 8 pour le post-primaire (dont 1 destiné aux chefs d'établissement), et 3 pour la formation initiale.

a) Structure des livrets

Chacun des livrets est structuré en deux séquences complémentaires le plus souvent, consacrées à des apports théoriques et à des éléments spécifiquement didactiques, avec un accent particulier sur l'aspect pratique. Généralement, les séquences peuvent être abordées dans n'importe quel ordre.

Chaque séquence comporte huit rubriques :

- Le constat, qui dresse un état des lieux sur la question.
- Les objectifs de la séquence.
- Le diagnostic, pour permettre à l'enseignant de s'autoévaluer et de se positionner par rapport aux attendus avant d'aborder le livret.
- Le memento, composé des apports théoriques indispensables pour traiter le sujet.
- La démarche méthodologique, qui aide à mettre en œuvre les apports théoriques.
- Les activités, qui sont un entraînement aux différents gestes professionnels abordés.
- Les corrigés des questions posées dans les rubriques « Diagnostic » et « Activités ».
- Le bilan, qui constitue un moment réflexif à l'issue de la séquence.

b) Contenu des livrets

A/ FORMATION DES ENSEIGNANTS DU PRESCOLAIRE

Livret 1 : L'organisation matérielle et pédagogique d'un centre d'éveil et d'éducation préscolaire

Séquence 1. « La préparation matérielle de la classe et de l'aire de motricité » : cette préparation est particulièrement importante pour motiver les enfants, leur donner des repères, favoriser leur développement perceptif et spatiotemporel, et la construction du schéma corporel.

Séquence 2. « La préparation des activités d'éducation musicale, d'éducation psychomotrice et de littérature enfantine » : cette séquence vise à aider les éducateurs qui éprouvent des difficultés dans la mise en œuvre de certaines activités, comme l'éducation musicale, l'éducation psychomotrice et la littérature enfantine. Ils deviendront capables d'expliquer la démarche méthodologique, et d'élaborer des fiches pédagogiques pour ces activités.

B/ FORMATION DES ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE

Livret 1 : L'éducation morale et civique à l'école primaire

L'éducation morale et civique, qui est l'une des disciplines enseignées à l'école primaire conformément à la Loi d'orientation de l'Education du 30/07/2007, est parfois sous-valorisée pour des raisons d'ordre institutionnel, didactique et pédagogique. Notamment, le fait que

cette discipline ne fasse l'objet de notes chiffrées ni aux évaluations trimestrielles, ni à l'examen de fin de cycle, conduit certains enseignants à la négliger. Ce livret, qui a été conçu pour améliorer les stratégies et méthodes d'enseignement et fournir aux enseignants les ressources nécessaires, comporte trois séquences. Pour plus d'efficacité, les concepteurs de ce livret ont veillé à ce qu'il soit parfaitement contextualisé.

La séquence 1. « L'enseignement de la morale et du civisme » a pour objectif d'améliorer les stratégies et les méthodes d'enseignement/apprentissage de l'éducation morale et civique, avec une approche moins théorique, en permettant d'identifier des situations exploitables, et en fournissant des supports pour rendre cet enseignement vivant, efficace et efficient.

La séquence 2. « Les cadres organisationnels favorables à l'éducation morale et civique » doit conduire à pratiquer les valeurs morales et civiques dans la classe et dans l'école, grâce à des modes d'organisation qui favorisent chez les élèves l'apprentissage du vivre-ensemble et l'acquisition des valeurs démocratiques et citoyennes.

La séquence 3. « Evaluer les apprentissages des élèves en éducation morale et civique » vise à rendre l'enseignant capable d'évaluer les apprentissages des élèves dans le domaine, après avoir identifié les critères et indicateurs de référence, et élaboré des instruments de mesure dans les domaines cognitif et socioaffectif.

Livret 2 : Améliorer l'enseignement/apprentissage de la lecture et de l'écriture aux premières années du primaire

Tout comme dans les autres pays d'Afrique francophone, les performances des élèves burkinabè en lecture et écriture sont très médiocres, malgré un volume horaire important, surtout en lecture. Le cloisonnement entre ces deux disciplines, y compris dans les programmes, pourrait expliquer une partie des difficultés rencontrées.

La première séquence est intitulée « L'enseignement/apprentissage de la lecture aux premières années du primaire ». Les améliorations sont attendues par le renforcement des capacités des enseignants pour s'approprier les stratégies afin d'amener les élèves à lire les syllabes et déchiffrer des phrases simples, les entraîner à la compréhension des textes lus, et développer leur goût pour la lecture.

La séquence 2. « L'enseignement/apprentissage de l'écriture au CP aux premières années du primaire » a pour objectif d'améliorer l'enseignement de cette discipline en utilisant des stratégies appropriées et démarches adéquates, en sachant évaluer les compétences des élèves en graphie, ainsi qu'en production écrite.

Livret 3 : Améliorer l'enseignement/apprentissage de la compréhension et de l'expression orales en français au CE

Les difficultés des élèves pour la compréhension orale ont plusieurs causes : l'absence de séances d'enseignement de la compréhension, l'usage de supports non appropriés pour les activités d'apprentissage, un climat de classe peu favorable à la communication, et

l'insuffisance d'évaluation de la compréhension orale. Pourtant, l'expression orale en français est importante pour des raisons fonctionnelles, psychologiques et sociales.

La séquence 1. « Développer la compréhension orale chez l'élève au cours élémentaire » a pour objectif de rendre l'enseignant capable d'identifier ce qu'est une situation de communication, créer en classe des conditions favorables à la compréhension orale des élèves, développer leur aptitude à l'écoute, et évaluer leur compréhension orale.

La séquence 2. « Développer l'expression orale chez l'élève au cours élémentaire » vise à amener les élèves à s'exprimer oralement en français dans toutes les situations adaptées à leur âge, en renforçant l'acquisition des structures, développant leurs compétences langagières, en exploitant les stratégies pour faire s'exprimer les élèves, et en évaluant leurs acquis.

Livret 4 : Se former à l'enseignement/apprentissage des mathématiques en français selon l'approche ASEI-PDSI au cours moyen

Toutes les évaluations montrent de faibles performances des élèves en mathématiques vis-à-vis des compétences définies par les instructions officielles, malgré l'importance de ces notions dans la vie courante. Les méthodes d'enseignement recommandées sont souvent peu connues des enseignants, qui éprouvent des difficultés pour élaborer des énoncés. L'approche ASEI-PDSI⁷ vise à impliquer les élèves en les rendant actifs et motivés, en aidant à bien comprendre le lien entre compréhension du français et réussite de l'apprentissage des mathématiques. Grâce à ses principes de contextualisation, d'expérimentation et « d'improvisation », cette démarche peut être considérée comme relevant de l'approche par compétences (APC).

Séquence 1. « Améliorer l'enseignement/apprentissage des mathématiques en français selon l'approche ASEI-PDSI au cours moyen (CM) » : il s'agit d'améliorer les stratégies et méthodes d'enseignement des mathématiques grâce à l'usage approprié du français. Pour cela, il convient de comprendre l'importance des mathématiques dans la vie courante, maîtriser la démarche ASEI-PDSI, et anticiper les obstacles qui peuvent se présenter.

La séquence 2. « Réussir l'évaluation en mathématiques selon l'approche ASEI-PDSI » vise à rendre l'enseignant capable d'améliorer l'évaluation formative des apprentissages en mathématiques, grâce à la bonne utilisation du français. Ceci en déterminant les critères d'évaluation et leurs indicateurs, en formulant clairement les énoncés et les consignes, en élaborant des instruments de mesure, et en sachant interpréter les résultats des évaluations des élèves, tout comme son propre enseignement.

⁷ Méthode mise en œuvre par le projet SMASE de la Coopération japonaise (JICA), qui vise à l'amélioration de l'enseignement des mathématiques et des sciences. ASEI est l'acronyme de : « Activity, Student, Experiment, Improvisation » ; PDSI est celui de : « Plan, Do, See, Improve ».

C/ FORMATION DES ENSEIGNANTS DU POST-PRIMAIRE

Livret 1 : *Éléments de pédagogie générale*

Dans un contexte d'infrastructures scolaires notoirement insuffisantes, l'enseignant est confronté à des difficultés liées à l'organisation et à l'animation de la classe, au maintien de la discipline, et à la gestion du temps et des activités. Les faiblesses dans l'évaluation des apprentissages conduisent à des réactions de défiance et des contestations de notes de la part des élèves qui sont souvent fondées, d'autant que certains enseignants les utilisent parfois dans le but de sanctionner des élèves, accusés à tort ou à raison de paresse ou d'indiscipline.

La séquence 1. « Grands groupes : gestion du travail et de la discipline » rendra l'enseignant capable d'expliquer les notions-clés liées à la gestion de l'enseignement dans un contexte de grand groupe, mettre en œuvre des méthodes d'enseignement qui favorisent les apprentissages dans les classes à grands effectifs, et gérer la discipline.

La séquence 2. « L'évaluation des apprentissages » permettra à l'enseignant de conduire une évaluation efficace de ses élèves, en distinguant les différents types d'évaluations, en formulant des objectifs pédagogiques, et en élaborant des instruments d'évaluation pertinents.

Livret 2 : *Décloisonner l'enseignement/ apprentissage du français au post-primaire*

L'enseignement du français repose sur de multiples activités isolées les unes des autres, dont certaines (grammaire, orthographe, expression orale, étude de textes) sont privilégiées lors des évaluations par rapport à d'autres (conjugaisons, vocabulaire, expression orale). Cette situation met en difficulté tant les élèves que les enseignants. Pourtant, les programmes publiés en 2010 recommandent de mettre en œuvre un enseignement décloisonné.

Ce livret est composé d'une seule séquence, dont l'objectif est de mettre à disposition des enseignants des ressources pédagogiques pour la mise en œuvre d'un enseignement décloisonné. L'enseignant sera ainsi capable d'articuler les activités de la classe selon le programme officiel, de concevoir une séquence didactique, et d'élaborer une fiche pédagogique.

Livret 3 : *Initiation à l'enseignement de l'histoire et de la géographie au post-primaire*

De nombreux enseignants sans formation pédagogique initiale ont en charge l'enseignement de l'histoire et de la géographie au post-primaire. Ils éprouvent des difficultés pour élaborer les fiches de préparation (problématique, fil conducteur, contenu et synthèse). Par ailleurs, les nouveaux programmes ont souhaité rendre cet enseignement plus concret et plus proche des élèves en introduisant l'enseignement de l'histoire et de la géographie locales, ce qui engendre des difficultés supplémentaires.

La séquence 1. « La préparation et la réalisation d'une leçon d'histoire ou de géographie » a pour but de rendre les enseignants non formés à la préparation des leçons d'histoire et de

géographie capables d'appréhender la nécessité absolue de la préparation des leçons, et de préparer et de dispenser ces leçons.

La séquence 2. « Comment enseigner l'histoire et la géographie locales du Burkina Faso au post-primaire » vise à initier les enseignants non formés à l'histoire et la géographie locales : saisir le sens des notions, appliquer les méthodes d'étude (observation et étude de paysages, enquêtes, invités, sorties de terrain), élaborer des outils (fiches d'enquête, entrevue, grille d'observation), et exploiter les données collectées.

Livret 4 : Didactique des mathématiques

Bien que disposant souvent des connaissances académiques, de nombreux enseignants de mathématiques n'ont aucune formation pédagogique, et peu d'entre eux font de la motivation des élèves et de leur acquisition effective des savoirs une préoccupation centrale. La conception et l'élaboration des exercices et des devoirs, les corrections des copies et la gestion des erreurs des élèves sont des compétences à améliorer. Les concepteurs de ce livret ont veillé à ce qu'il soit bien contextualisé.

La séquence 1. « Elaboration d'une fiche pédagogique en mathématiques » a pour but d'éviter les défauts souvent constatés : cours mal préparés voire improvisés, contenus faux ou hors programme, mauvaise utilisation des instruments, mauvaise exploitation des documents.

La séquence 2. « Analyse *à priori* d'un exercice » vise à résoudre les problèmes suivants : items d'exercices non adaptés aux objectifs et aux contenus des cours, méthodes d'évaluation utopiques voire de complaisance, exercices trop faciles ou au contraire trop difficiles, non prise en compte des méthodes de résolution différentes de celles du professeur, erreurs dans certains corrigés d'exercices.

Livret 5 : Initiation à la didactique des sciences de la vie et de la Terre

L'enseignement des Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) a pour finalité de développer chez les élèves des aptitudes à se servir des connaissances acquises pour participer à l'amélioration des conditions de vie et au développement du pays, acquérir un outil intellectuel transférable à d'autres activités, et adopter un comportement positif vis-à-vis de la nature.

La séquence 1. « Préparation d'une leçon de SVT » a pour but d'aider à concevoir une fiche de préparation : identifier les différentes rubriques de cette fiche et dégager les liens logiques entre les différentes rubriques, tout en utilisant un niveau de langage accessible aux élèves.

L'objectif de la séquence 2. « Animation de la classe » est d'apprendre à conduire une séance d'apprentissage en mettant en œuvre les méthodes et techniques adéquates, tout en suscitant des interactions avec les élèves, et en s'exprimant dans un langage adapté.

D/ FORMATION DES DIRECTEURS ET CHEFS D'ETABLISSEMENT

Livret 5 Primaire : *Mieux exercer ses fonctions de directeur d'école*

On constate que bon nombre de directeurs d'école éprouvent de grandes difficultés vis-à-vis des questions liées à l'éthique et la déontologie (se traduisant entre autres par un manque de ponctualité, des absences, le non-respect des règles). Leur manque d'implication a pour corollaire une faible participation des parents aux structures associatives.

La séquence 1. « Le directeur d'école Manager » a pour objectif de permettre au directeur d'améliorer sa gestion de l'école, tout en impliquant l'ensemble de ses collaborateurs. C'est ainsi qu'il pourra définir et gérer les questions d'éthique et de déontologie, comprendre ce qu'est un bon leader, mobiliser la communauté éducative à travers une démarche participative, élaborer un projet d'école, planifier ses activités et rédiger des écrits administratifs.

Séquence 2. « Le directeur d'école encadreur de proximité » : les attributions du directeur d'école couvrent les domaines administratif, pédagogique, social et relationnel. Au plan pédagogique, il doit aider ses adjoints souvent insuffisamment formés. Son rôle va prendre encore plus d'importance avec le processus de décentralisation. Cette séquence lui permettra de prendre conscience de son rôle de contrôle pédagogique, de formation et d'aide à l'auto-analyse des pratiques professionnelles de ses adjoints, et d'analyser son propre développement professionnel.

Livret 6 Post-primaire : Comment piloter un établissement pour la meilleure réussite scolaire

Ce livret, destiné aux Chefs d'établissement, comporte trois séquences. Il prend en compte le fait que les enseignants devenant chef d'établissement sans formation ignorent de nombreux aspects de leurs nouvelles fonctions : méthodes administratives, conduite de réunions, contraintes de gestion, organisation et suivi de la vie scolaire. La gestion de l'établissement ne se limite pas à assurer son fonctionnement quotidien : les instances règlementaires doivent se tenir, le projet d'établissement doit être élaboré et mis en œuvre, et des indicateurs suivis via des tableaux de bord ; les emplois du temps doivent tenir compte de l'intérêt des élèves, le suivi des enseignements et des évaluations doivent être suffisants, la gestion du budget doit prévoir suffisamment de ressources pour les activités pédagogiques, et il convient de savoir réagir devant la montée de la violence et de l'incivisme. Par ailleurs, le chef d'établissement doit incarner les valeurs prônées par la Loi d'orientation de l'Éducation : la loyauté, la solidarité, l'intégrité, l'équité, la justice, la tolérance et la paix.

La séquence 1. « Adopter la posture de Chef d'établissement » a pour but de rendre le Chef d'établissement capable de se conformer aux règles d'éthique et de déontologie, développer et évaluer sa posture de leader, mobiliser tous les acteurs, et gérer les conflits.

La séquence 2. « Gérer l'établissement de manière participative » aidera le chef d'établissement à expliquer les grands principes du management participatif, assurer le fonctionnement des instances réglementaires, concevoir puis conduire un projet d'établissement avec l'ensemble des acteurs, et rédiger les différents types d'écrits administratifs.

La séquence 3. « L'organisation pédagogique et éducative au service des élèves » permettra de mettre en place une organisation efficace du matériel et du temps, de mettre en place et suivre les enseignements et les évaluations, de développer la vie scolaire, et d'évaluer le fonctionnement de l'organisation pédagogique et éducative.

1.3.6. Formation des formateurs et des cadres

Seize (16) cadres du Ministère ont été formés à la FOAD et à l'ingénierie pédagogique par l'Université de Rouen, selon 5 modules :

- / Conduite de projet et démarche qualité en formation ;
- / Ingénierie de formation hybride ;
- / Professionnalisation et accompagnement ;
- / Planification et systèmes éducatifs ;
- / Méthodologie de l'étude de cas, analyse et compréhension de son environnement professionnel.

Les bénéficiaires de cette formation ont ensuite été mobilisés comme concepteurs, tuteurs, ou formateurs de formateurs.

Les concepteurs ont bénéficié d'une formation-action dans le cadre de l'élaboration des livrets.

Les tuteurs ont été formés avant leur prise de fonction. Ils ont été dotés (tout comme les concepteurs) d'une tablette ou d'un ordinateur.

Sur la recommandation de la mission ROM de l'UE, tous les acteurs ont bénéficié d'un renforcement de capacités en informatique et en TICE.

1.3.7. Organisation/suivi de la formation et de l'évaluation des enseignants

Le premier regroupement des enseignants a eu lieu fin mars 2018, soit environ 5 à 6 semaines après la formation des tuteurs, qui ont donc disposé de cet intervalle pour s'approprier les contenus des livrets. L'initiative s'est poursuivie avec les rencontres de formation des enseignants inscrits, les mini-regroupements, et le travail individuel.

La formation elle-même s'est déroulée selon le calendrier prévu, de mars à décembre 2018.

Un atelier a été tenu avec les concepteurs pour élaborer les items de l'évaluation certificative. Au post-primaire, une discussion a eu lieu pour savoir si un tuteur pouvait évaluer ses stagiaires pour la partie pratique ; ce qui finalement a été le cas.

La partie théorique a eu lieu le 04 mars 2019, et les tests de pratique de classe pour l'évaluation des acquis se sont déroulés entre le 12 mars et le 26 avril 2019. Les résultats ont été promulgués le 19 août 2019.

1.3.8. L'intégration des TIC dans le dispositif IFADEM au Burkina Faso

Quatre (04) Espaces numériques (EN) ont été mis en place : dans les ENEP de Dédougou et Loubila, à la DREPS de Manga, et à la DGEPPIC (Ouagadougou). La réfection des locaux a pris du temps, et ce retard a été aggravé par les délais de livraison des matériels, et des négociations difficiles avec les fournisseurs d'accès Internet. Au total 100 ordinateurs ont été commandés ; des vidéoprojecteurs, des scanners et des imprimantes font également partie des dotations. Un système d'alimentation électrique par énergie solaire a été installé.



L'espace numérique de l'ENEP de Dédougou (Région de la Boucle du Mouhoun)



Les batteries de l'équipement photovoltaïque du CN de la DGEFFIC à Ouagadougou

Des nano serveurs Raspberry EdBox, permettant l'accès à des ressources sur Internet mais aussi hors connexion, ont été installés. Cet équipement inclut un point d'accès Wifi ouvert à 25 utilisateurs simultanés (ordinateurs, tablettes, smartphones) pouvant ainsi accéder aux services et contenus embarqués. Même sans connexion Internet, les utilisateurs peuvent disposer des ressources IFADEM (notamment les livrets), d'autres ressources pédagogiques, de Wikipédia, etc.

Les trois EN en régions ont été raccordés à la fibre optique, grâce à une priorité accordée par l'Agence nationale pour la promotion des TIC (ANPTIC). Par contre ça n'a pas été possible pour celui de Ouagadougou⁸, qui doit se contenter de recevoir Internet par l'ADSL.

Chaque EN dispose de deux responsables, et une charte d'utilisation a été promulguée.

Les encadrants (concepteurs, tuteurs, superviseurs) ont été dotés d'un ordinateur portable ou d'une tablette, et dotés de crédit de communication pour la durée de la formation. Aucun équipement de ce type n'a été jusque-là prévu pour les enseignants bénéficiaires.

1.3.9. Articulation du projet aux objectifs nationaux

Le document de référence pour l'éducation et la formation au Burkina Faso est le « Plan sectoriel de l'Éducation et la Formation » (PSEF, 2017-2030), qui insiste sur la nécessité de la formation continue des enseignants, tout en veillant à limiter leurs absences des classes, et en lien avec la formation initiale. La mise en œuvre d'IFADEM au Burkina Faso avec une extension entre autres au post-primaire et au secondaire, notamment sur des thèmes scientifiques, va également dans le sens de l'amélioration du déficit en enseignants scientifiques.

⁸ Car la DGEFFIC n'est pas installée dans un bâtiment public.

Récemment a été élaborée une « Stratégie intégrale de formation continue des enseignants et des encadreurs pédagogiques » (SIFCEEP, 2019-2030). Ce document commence par faire un état des lieux du dispositif de formation continue au Burkina Faso : la formation continue des enseignants du primaire a comporté dans le passé des « Groupes d'animation pédagogique » (GAP), qui ne se tiennent plus depuis 2012 ; des GAP ont également été institués en 2011 pour le post-primaire et le secondaire, mais ne semblent pas se tenir régulièrement. De même, les Conférences pédagogiques annuelles ont rencontré de multiples difficultés (manque de lieux d'accueil, effectifs de participants très élevés, revendications concernant les prises en charge) qui ont empêché leur déroulement normal. Les Journées pédagogiques annuelles se déroulent dans un contexte d'insuffisance de moyens financiers et logistiques. Concernant la formation à distance, IFADEM est la seule activité recensée.

Une étude visant à constituer un outil d'opérationnalisation de cette stratégie, commanditée par le MENAPLN et financée par IFADEM/UE-ACP, a été menée en février 2019 par deux consultants⁹, et a fait l'objet d'un atelier de restitution le 17 octobre 2019. Les conclusions issues de ces travaux comportent plusieurs recommandations qui sont en parfaite cohérence avec IFADEM.

Par ailleurs, plusieurs projets de coopération travaillent ou ont travaillé sur des thématiques proches d'IFADEM au Burkina Faso :

- OPERA¹⁰ (programme de recherche de l'AUF, soutenu par l'AFD) : analyse des pratiques enseignantes et élaboration d'outils
- PROSPECT¹¹ (JICA, 2015-2018) : formation initiale des enseignants du primaire
- ELAN (IFEF) : Ecole et langue nationale en Afrique
- SANKORE (France et Grande Bretagne, 2010-2013) : ressources pédagogiques en ligne et locales, tableaux blancs interactifs (TNI), vidéoprojecteurs

Il convient de noter que les initiatives IFADEM et ELAN, toutes les deux initiées et soutenues par la Francophonie, qui s'adressent au même public des enseignants du primaire avec des objectifs très proches de formation des maîtres, ont élaboré 3 livrets¹² communs destinés à 4 pays (République démocratique du Congo, Madagascar, Mali et Niger), mais qui semblent largement utilisables dans les autres pays francophones d'Afrique subsaharienne. Cela peut être particulièrement utile dans le cas du Burkina Faso, qui a expérimenté l'enseignement

⁹ « Etude diagnostique de la formation continue des enseignants du Burkina Faso », par Gombila Pierre Claver Tapsoba et Denis Ballini, mars 2020.

¹⁰ Observation des Pratiques Enseignantes en Relation avec les Apprentissages des élèves.

¹¹ Projet de Renforcement des stratégies et des pratiques de l'enseignement dans les centres de formation des élèves-maîtres

¹² Livret 1 : « Enseigner la langue nationale », Livret 2 : « Aller de la langue 1 à la langue 2 pour comprendre le fonctionnement des deux langues », et Livret 3 : « Aller de la langue 1 à la langue 2 : développer des compétences écrites ».

bilingue français/langue nationale depuis 1994 et qui est engagé pour la généralisation de cette formule.

1.3.10. La communication autour du projet IFADEM Burkina Faso

IFADEM Burkina Faso a bénéficié des actions de communication mises en œuvre au niveau de l'IFEF : animation du site web, présence sur les réseaux sociaux et des sites spécialisés, mise en ligne des livrets, etc.

Des plaques ont été disposées à l'entrée des espaces numériques, des autocollants appliqués sur les équipements, des kakémonos réalisés. Des tee-shirts ont été distribués, des affiches imprimées et des banderoles réalisées lors des regroupements. Des outils promotionnels tels que clés USB, stylos et cahiers ont été distribués. On note la présence dans quelques articles de presse (notamment en ligne : www.lefaso.net) et émissions de TV.

L'équipe IFADEM Burkina Faso n'a pas participé régulièrement en tant que telle aux réunions de concertation entre bailleurs de l'Education. Cependant, une présentation d'IFADEM devant le Groupe thématique « Qualité » des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) actifs en Education a eu lieu en janvier 2019.

Malgré des sollicitations réitérées, les entretiens avec les partenaires techniques et financiers (PTF), y compris leur chef de file (UNICEF), membre du Comité national, n'ont pas pu avoir lieu, en raison de contraintes de calendrier. Nos interlocuteurs au MENAPLN n'ont pas pu intervenir pour favoriser ces rendez-vous. Il faut noter que la période de l'évaluation a coïncidé avec la campagne pour les élections présidentielle et législative. De nombreux responsables centraux et déconcentrés ont pris des congés administratifs pour mener leurs activités politiques.

II. ANALYSE RETROSPECTIVE

Les objectifs définis dans l'Accord-Cadre relatif à l'expérimentation d'IFADEM au Burkina Faso ont été globalement atteints. Pour rappel, le projet visait à :

- / Améliorer les compétences professionnelles des enseignants du primaire déjà en poste en prenant en compte leurs besoins de formation et leur environnement de travail et de vie ;
- / Contribuer à la modernisation des méthodes pédagogiques, des modes d'accès et d'appropriation des savoirs et des savoir-faire nécessaires par l'autoformation assistée par des tuteurs et en recourant aussi aux TIC ;
- / Promouvoir un enseignement de qualité dans un milieu multilingue.

L'analyse des résultats selon les critères internationaux ci-après donne des indications sur l'atteinte des objectifs du projet.

2.1. Pertinence

L'analyse de la pertinence permet d'apprécier le bien-fondé des activités menées et leur cohérence avec les objectifs assignés au projet IFADEM Burkina Faso et inscrits dans l'accord-cadre signé entre le gouvernement burkinabè et ses partenaires (OIF et l'AUF), sur la base des indicateurs collectés lors de l'évaluation, tout en vérifiant son adéquation avec la politique nationale d'éducation et de formation du pays.

2.1.1. La cohérence d'IFADEM Burkina Faso par rapport à l'ODD 4

L'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM) vise à soutenir les États dans la définition des stratégies de formation continue des enseignants du primaire, afin d'améliorer les compétences des instituteurs dans l'enseignement du et en français. Ceci à travers la mise en place de pratiques innovantes et l'emploi de nouveaux outils didactiques dans l'enseignement du français, en développant des formations à distance qui intègrent les TIC et fortement ancrées dans les contextes administratifs et académiques de chaque pays bénéficiaire. Cette initiative est pertinente à plusieurs égards.

L'IFADEM s'inscrit dans un contexte international marqué par des engagements forts en faveur de l'éducation pour tous. Elle est pertinente au regard des engagements dont le Burkina Faso est partie prenante, notamment l'Agenda 2030, dont l'ODD 4 a été réaffirmé lors du Forum mondial sur l'Éducation (déclaration d'Incheon, mai 2015) : « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie », et en particulier la cible 4.1 : « D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile et pertinent ». Elle est également pertinente au regard de la cible 4.C : « D'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la

coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement (...) ».

2.1.2. La cohérence d'IFADEM par rapport à la politique sectorielle sur l'éducation

Comme on l'a vu précédemment, IFADEM est tout à fait pertinente au regard des politiques et stratégies nationales de l'éducation au Burkina Faso, notamment le « Plan sectoriel de l'Éducation et la Formation » (PSEF, 2017-2030), dont le document cite d'ailleurs en exemple la contribution d'IFADEM à la formation des enseignants, et la « Stratégie intégrale de formation continue des enseignants et des encadreurs pédagogiques » (SIFCEEP, 2019-2030). Il faut relever également que le Programme de Développement Stratégique de l'éducation de Base (PDSEB, 2012-2021) comprend un programme axé sur l'amélioration de la qualité en agissant entre autres sur le renforcement de la formation continue des enseignants.

Les conclusions issues des travaux en vue de l'opérationnalisation de cette stratégie comportent plusieurs recommandations qui sont en parfaite cohérence avec IFADEM : mettre en place et animer des centres de ressources numériques aux niveaux central, régional et provincial, avec des nano-serveurs EdBox ; mettre en place un dispositif de suivi/encadrement à distance, et assurer la formation continue en ligne grâce à un portail Internet ; faciliter l'acquisition de l'outil informatique au profit des acteurs de l'éducation ; et même... concevoir un livret IFADEM sur l'utilisation des manuels scolaires.

Par ailleurs, plusieurs projets de coopération mis en œuvre à la demande des autorités burkinabè travaillent ou ont travaillé sur des thématiques proches d'IFADEM au Burkina Faso.

Preuve que la démarche IFADEM correspond très bien aux orientations nationales, le Ministre de l'Éducation a donné des instructions pour mettre en place un Comité de réflexion sur la pérennisation du dispositif IFADEM.

2.1.3. Le dispositif IFADEM comme une réponse aux besoins des enseignants

Assurer un enseignement de qualité passe nécessairement par une bonne qualification des enseignants. Selon le rapport de l'Éducation Pour Tous (UNESCO, 2014), parmi les multiples défis à l'obtention des résultats satisfaisants au primaire, le besoin de formation continue des enseignants apparaît au deuxième des quatre axes du rapport : recruter de meilleurs candidats, bien former les enseignants avant et pendant leur carrière, offrir des incitatifs pour attirer des enseignants en zones défavorisées et améliorer les conditions de travail.

En outre, la phase expérimentale d'IFADEM cible les instituteurs adjoints dans des régions rurales où les besoins sont les plus criants. Les enseignants bénéficiaires, leurs tuteurs encadreurs pédagogiques ainsi que les responsables des structures centrales et déconcentrées du ministère estiment que IFADEM est une alternative salubre face à la crise de la formation continue au Burkina Faso.

2.1.4. Les avantages du mode hybride de formation (distance et présentiel) basé sur un dispositif d'autoformation tutorée

IFADEM fait appel aux technologies de l'information et de la communication. L'autoformation assistée par des tuteurs est le principe pédagogique retenu pour l'initiative. Cette approche est pertinente à plusieurs titres. Sa particularité réside dans l'alternance des situations d'apprentissage et des ressources pédagogiques proposées. Elle offre un dispositif souple et permet de s'adapter aux besoins de l'apprenant. Ce dernier se forme à son rythme, en fonction de ses besoins et de ses disponibilités, ce qui est particulièrement pertinent à une époque où la formation se décline tout le long de la vie.

La valeur ajoutée des livrets par rapport à la pertinence du modèle IFADEM consiste en l'acquisition de savoirs renforcés en termes de pédagogie.

2.2. Efficacité

L'atteinte des objectifs du projet et son taux de réalisation en lien avec la programmation de départ et la réalisation effective se trouvent au cœur de l'analyse de l'efficacité pour voir ensuite si les effets désirés se sont produits.

2.2.1. Analyse de la gouvernance

Le Comité National ne s'est réuni que deux fois : la première au démarrage de l'opération, et la seconde après la fin des formations 18 mois plus tard¹³. Entre temps, le pilotage de l'organisation d'IFADEM a été pris en charge par le Secrétariat Exécutif assisté de l'équipe projet. Les réunions du Secrétariat exécutif ont été rares, par contre le contact informel entre ses membres a été permanent.

Les Comités Régionaux en tant que tels ont eu un rôle modeste, se contentant d'organiser les activités selon les instructions du Comité National, puis de transmettre les rapports des tuteurs à l'équipe IFADEM. Ils ont cependant pris l'initiative de déléguer l'organisation pratique à des « points focaux »¹⁴, au niveau de la région et des provinces. Les Chefs de Circonscriptions d'Education de Base (CCEB) ont également été actifs dans l'élaboration des épreuves certificatives. Eux-mêmes et les points focaux ont parfois exprimé une frustration de ne pas avoir été « défrayés » pour ces activités¹⁵.

Les équipes locales (52 membres, provenant de 9 institutions) n'avaient ni les outils ni les instructions pour effectuer le suivi régulier des activités (elles ne connaissent ni le budget, ni le cadre logique).

¹³ Un directeur central, en principe membre du Comité national, et avec des attributions proches des activités IFADEM, a déclaré à la mission ne jamais avoir été associé aux activités de l'Initiative.

¹⁴ Les points focaux ont été formés sur les livrets en même temps que les tuteurs. Néanmoins certains ont « eu du mal à trouver leur place » dans le dispositif. Il est probable qu'ils auraient été plus motivés s'ils avaient été indemnisés comme les tuteurs.

¹⁵ Certains superviseurs les ont encouragés de temps en temps, en prélevant sur leurs propres prises en charge.

Le suivi de l'Initiative sur le terrain a été attentif : on dénombre une demi-douzaine de missions de terrain du CCI (notamment la responsable pays), et au moins autant de la part du SE et/ou de l'équipe projet.

En conclusion, les acteurs de terrain se sont très bien approprié le dispositif IFADEM. **L'initiative des autorités burkinabè de s'appuyer sur des « points focaux » à plusieurs niveaux des régions apparaît très pertinente et efficace.** Il reste que certains membres du Comité national ont été très peu, voire pas du tout, impliqués.

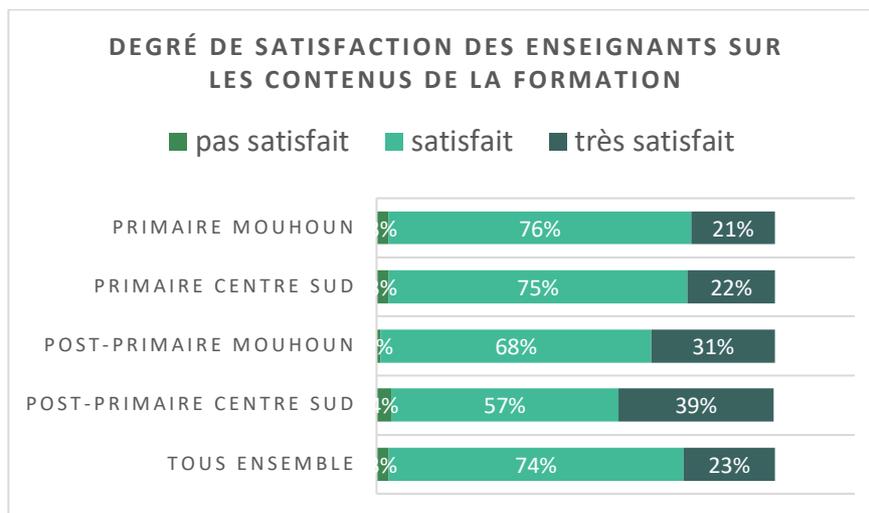
2.2.2. Analyse des activités

a) Conception des modules de formation

La conception des livrets a été menée de façon professionnelle, avec une équipe très motivée. L'experte internationale a très souvent pu échanger avec la SE. Elle estime que le niveau de langue est un peu élevé dans certains livrets, mais cela ne semble pas avoir posé de problème.

Malgré une formation brève à l'utilisation des livrets, les tuteurs ne semblent pas avoir éprouvé de difficulté majeure pour les assimiler puis accompagner les stagiaires.

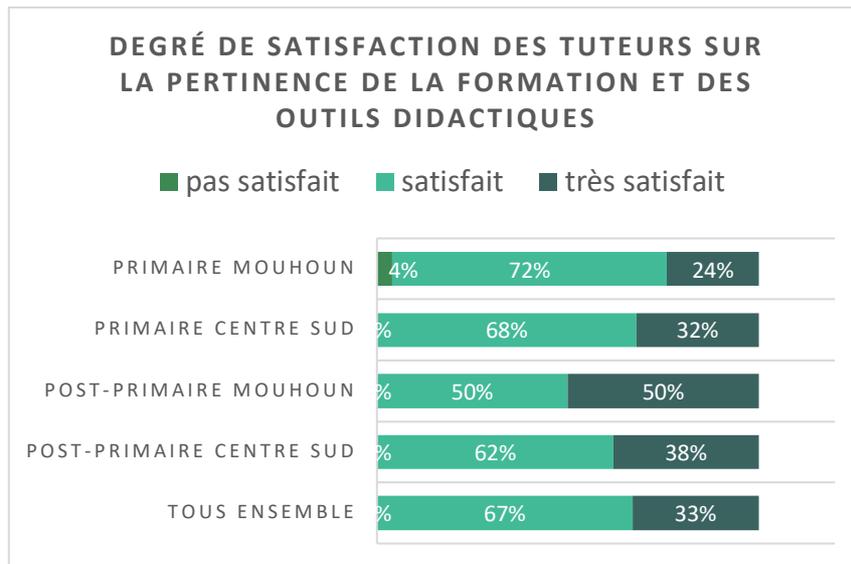
Une enquête de satisfaction concernant la formation a été réalisée pour IFADEM¹⁶ : 1717 enseignants bénéficiaires (796 dans la région Centre-Sud, et 921 dans la Boucle du Mouhoun) ont répondu aux questionnaires, ainsi que 65 tuteurs (respectivement 36 et 29) :



Globalement, seuls 3% des enseignants se disent non satisfaits du contenu de la formation et donc des livrets ; 74% sont satisfaits, et 23% très satisfaits. Le niveau de satisfaction est encore plus élevé en post-primaire qu'en primaire.

Le degré de satisfaction des tuteurs est du même ordre :

¹⁶ « Exploitation des données de l'enquête de satisfaction menée auprès des enseignants et des tuteurs », rapport réalisé par M. SANKARA Abdoulaye, décembre 2019. Tous les graphiques des pages suivantes sont également élaborés à partir des résultats présentés dans ce document.



Lors des entretiens, globalement les différents acteurs ont estimé que les contenus sont pertinents, et adaptés au niveau des enseignants. Les bénéficiaires du primaire semblent satisfaits du déroulement de la formation, même si elle leur a demandé un travail important¹⁷.

Toutes ces réponses, outre le fait que le Burkina Faso a trouvé la motivation et les compétences pour élaborer un total de 17 livrets, permettent d'affirmer que la conception des modules de formation a été particulièrement efficace.

b) Les formations des acteurs et la formation des bénéficiaires

L'évaluation des actions IFADEM comporte une enquête de satisfaction « à chaud » auprès des différents acteurs, et des épreuves de certification¹⁸ qui complètent les observations des tuteurs et des corps d'inspection.

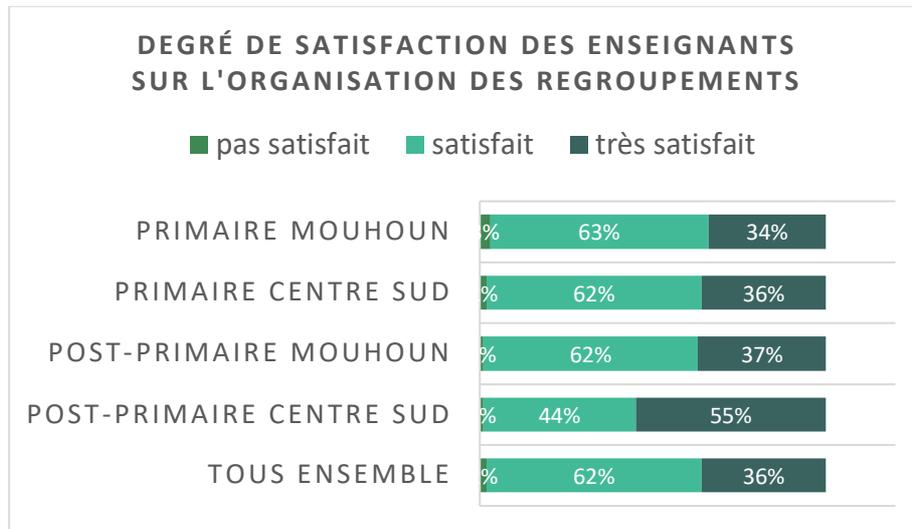
L'absence de prise en charge de leurs déplacements pour les regroupements et de leurs frais téléphoniques a été plusieurs fois regrettée par les enseignants. Ceux du post-primaire de la région du Centre-Sud rencontrés ont émis des réserves sur l'organisation des mini-regroupements, qui selon eux « dureraient de moins en moins longtemps » à mesure que la formation se déroulait, et sur le fait que les contacts avec les tuteurs étaient trop « virtuels » (téléphone, WhatsApp)¹⁹. Pourtant, les résultats de l'enquête font apparaître un taux de

¹⁷ Certains enseignants du post-primaire ont trouvé d'une part que le travail demandé était trop important compte tenu de leurs autres obligations, et d'autre part que les relations avec leurs tuteurs ont été trop « virtuelles » (mails, SMS, téléphone, Whatsapp). Ils auraient apprécié que la formation porte plus sur la didactique des disciplines, par rapport à la pédagogie générale. Mais il s'agit d'un témoignage très partiel donc peu significatif.

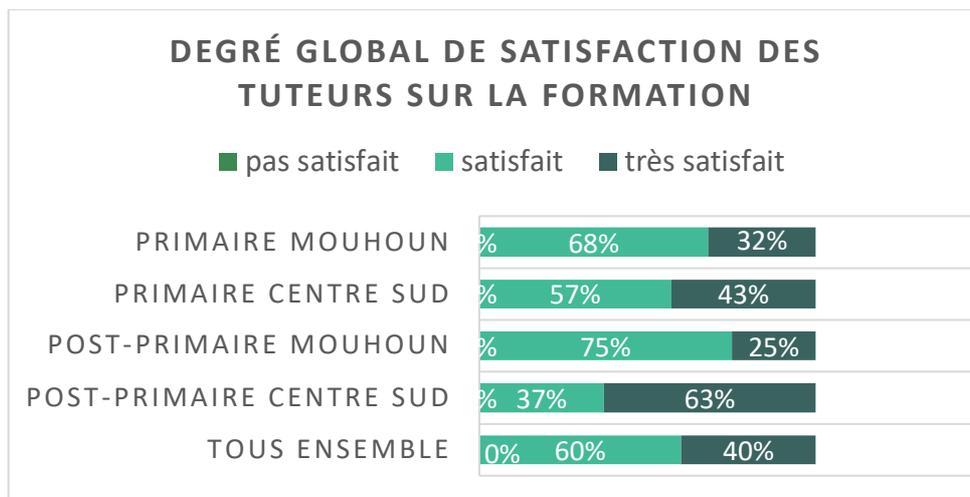
¹⁸ Dont les résultats sont présentés au paragraphe d) ci-dessous.

¹⁹ Les tuteurs expliquent que pendant la période des vacances, les tuteurés étant dispersés, il était difficile de donner des explications détaillées par téléphones à une vingtaine de tuteurés ; il fallait aller à l'essentiel pour éviter les longues communications.

satisfaction des enseignants très élevé concernant l'organisation des regroupements, et notamment au post-primaire dans la région du Centre-Sud :



Les tuteurs ont également un avis très positif concernant le degré global de satisfaction sur la formation ; en post-primaire, les deux régions ont cependant des résultats différents :



Une formation de cadres du MEN par l'Université de Rouen à la FOAD et l'ingénierie de formation a bénéficié à 16 participants sélectionnés par les autorités parmi les cadres ayant des fonctions liées à la pédagogie ; la plupart ont ensuite été mobilisés comme concepteurs, tuteurs, ou formateurs de formateurs.

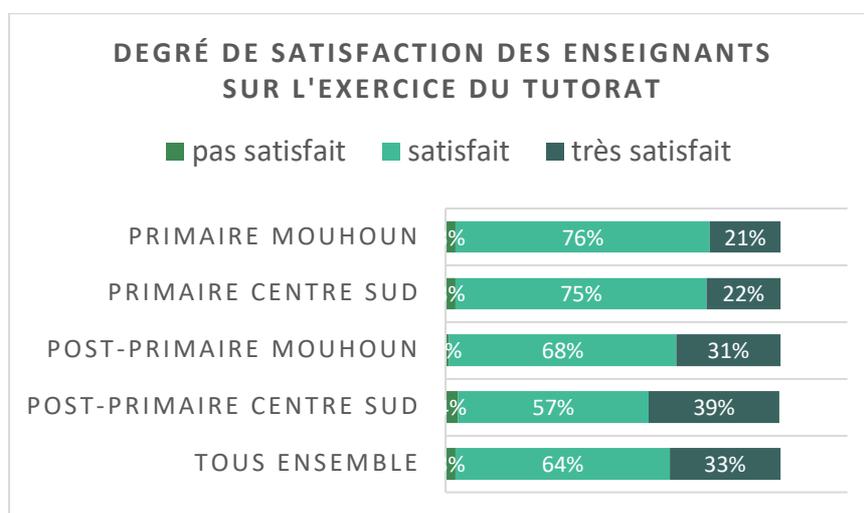
L'efficacité de la formation des acteurs est donc tout à fait satisfaisante concernant les tuteurs, les enseignants, et les directeurs et chefs d'établissement ; elle est probable mais pas documentée de façon détaillée pour les cadres du MEN.

c) Le tutorat

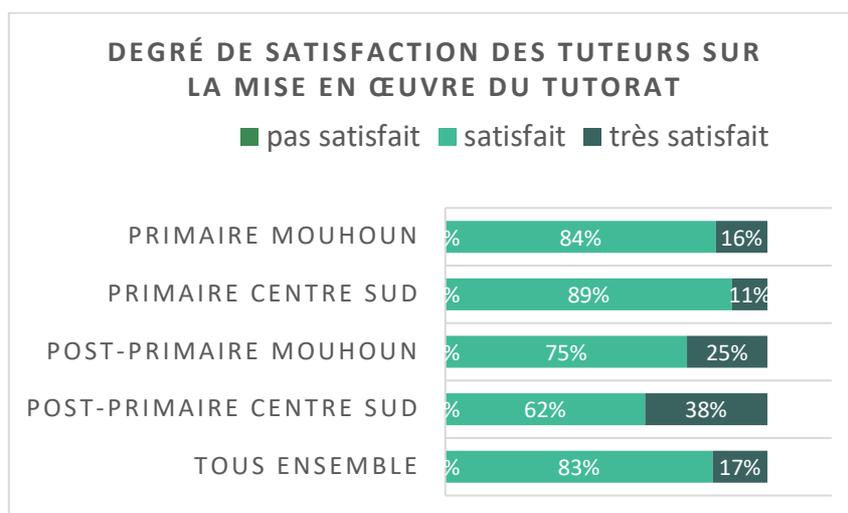
L'organisation des mini regroupements (dates, lieux) a été laissée à l'appréciation des tuteurs, qui ont tenu compte des contraintes des enseignants inscrits pour l'expérimentation. Les superviseurs ont dû s'organiser pour localiser et visiter les différents sites, parfois difficilement accessibles. Ces regroupements se sont déroulés très régulièrement, au rythme minimum d'un ou deux par mois, sur une période de 9 mois. Ils ont été interrompus pendant les vacances scolaires, mais les enseignants tuteurés sont restés en contact avec leurs tuteurs par téléphone et/ou messagerie²⁰. Ils se sont souvent tenus dans des salles de classe, ce qui ne constituait pas des conditions optimales.

Il y a eu peu d'absentéisme des enseignants bénéficiaires lors des regroupements.

L'exercice du tutorat a été apprécié des enseignants :



Les tuteurs sont globalement tout à fait satisfaits également, mais la proportion de « très satisfait » est un peu moins élevée, surtout dans le primaire :



²⁰ Il n'a pas été facile pour les tuteurs de suivre 20 à 25 stagiaires par WhatsApp et par téléphone.

Le tutorat a été exercé de façon efficace et dévouée, et les tuteurs comme les bénéficiaires en sont satisfaits.

d) Le travail en autonomie par les enseignants sur les contenus des livrets

Au cours du déroulement de leur formation, les enseignants sont invités à travailler sur les livrets de façon autonome. Avec l'accompagnement offert par les tuteurs qui les ont aidés dans la compréhension des livrets, ils ont progressivement acquis l'autonomie nécessaire leur permettant d'en maîtriser les contenus. Les tuteurs ont cependant dû convaincre certains stagiaires, qui au début ne se donnaient pas suffisamment de temps pour s'approprier les livrets avant les regroupements.

Les épreuves théoriques ont couvert tous les aspects de la formation, et semblent avoir été appréciées par les enseignants comme par les formateurs. Certains stagiaires ont regretté que l'évaluation pratique ait été rapide (une seule visite), et de ne pas en avoir été prévenus à l'avance. Le Chef de Projet IFADEM témoigne que l'évaluation a été réalisée avec professionnalisme, que ce soit pour l'élaboration puis l'administration des épreuves, la correction, et la délibération du Jury. Une difficulté évoquée a été le cas où le jury devait délibérer sur des tuteurés qui ont été absents lors de l'évaluation pratique après avoir passé les épreuves théoriques.

Le Jury des épreuves de certification a comptabilisé 1.538 instituteurs adjoints présents aux épreuves sur 1.693 attendus²¹, soit un taux de participation de 90,8% (93,3% pour les hommes et 89,2% pour les femmes, la différence pouvant s'expliquer par des maternités). Il en a admis 1.525 sur 1.547²² présents, soit un taux de réussite de 98,6%, quasi identique pour les hommes et les femmes, et sans différence significative non plus entre les régions :

primaire	bénéficiaires attendus			présents			Admis		
	femmes	hommes	total	femmes	hommes	total	femmes	hommes	total
Boucle du Mouhoun	533 58,4%	380 41,6%	913 100,0%	462 86,7%	343 90,3%	805 88,2%	449 97,2%	339 98,8%	788 97,9%
Centre Sud	478 61,3%	302 38,7%	780 100,0%	449 93,9%	293 97,0%	742 95,1%	448 99,8%	289 98,6%	737 99,3%
total	1011 59,7%	682 40,3%	1 693 100,0%	911 90,1%	636 93,3%	1 547 91,4%	897 98,5%	628 98,7%	1 525 98,6%

Au post-primaire, 176 enseignants ont composé sur 200 attendus, soit un taux de participation de 88,0% (90,2% pour les hommes et 84,4% pour les femmes) ; tous les inscrits ont été présents en Centre Sud, et c'est surtout le taux d'absence des femmes dans la Boucle du Mouhoun qui a fait légèrement baisser la moyenne :

²¹ Le nombre de bénéficiaires initialement prévu était de 1.800.

²² On observe une différence de 9 personnes sur le nombre de présents, qui se retrouve sur le nombre de femmes dans le DDEPPNF de Bazega (région Centre Sud) : 162 au lieu de 153 ; ce qui ne change pas beaucoup le résultat.

post primaire	bénéficiaires attendus			présents		
	femmes	hommes	total	femmes	hommes	total
Boucle du Mouhoun	48 40,3%	71 59,7%	119 100,0%	36 75,0%	59 83,1%	95 79,8%
Centre Sud	29 35,8%	52 64,2%	81 100,0%	29 100,0%	52 100,0%	81 100,0%
total	77 38,5%	123 61,5%	200 100,0%	65 84,4%	111 90,2%	176 88,0%

Les enseignants bivalents devaient satisfaire aux épreuves dans leurs deux disciplines pour être admis, et ils ont été comptabilisés dans chacune d'elles, d'où le total de 224 « présents » :

post primaire	bénéficiaires attendus			présents cumulés			Admis		
	femmes	hommes	total	femmes	hommes	total	femmes	hommes	Total
Boucle du Mouhoun	61 39,1%	95 60,9%	156 100,0%	46 75,4%	83 87,4%	129 82,7%	45 97,8%	82 98,8%	127 98,4%
Centre Sud	33 34,7%	62 65,3%	95 100,0%	33 100,0%	62 100,0%	95 100,0%	33 100,0%	62 100,0%	95 100,0%
total	94 37,5%	157 62,5%	251 100,0%	79 84,0%	145 92,4%	224 89,2%	78 98,7%	144 99,3%	222 99,1%

Le taux de réussite constaté ci-dessus est de 99,1%²³, là encore quasi identique pour les hommes et les femmes. Le Centre Sud a réalisé un « sans faute ».

Nul doute que ces taux de réussite particulièrement élevés doivent beaucoup aux nouvelles connaissances et compétences acquises à travers l'exploitation des livrets, lesquels ont essayé de prendre en compte les difficultés d'enseignement et d'apprentissage selon les niveaux définis dans les programmes officiels du primaire.

Contrairement à d'autres pays, le succès à la certification IFADEM ne procure aucun avantage au lauréat vis-à-vis de sa carrière, ce que déplorent les enseignants.

²³ Le procès-verbal indique 98,6%, et nous n'avons pas pu expliquer cette petite différence.



Attestation de réussite d'un enseignant du post-primaire

Lors des entretiens, plusieurs interlocuteurs ont fait valoir que d'une part les examens et concours professionnels sont régis par des textes auxquels il n'est pas possible de déroger, et d'autre part qu'il est difficile de valoriser une attestation de réussite qui n'a concerné que quelques enseignants de 2 régions sur 13. En revanche, les enseignants lauréats ne comprennent pas que leurs attestations ne soient pas valorisées, par exemple en les dispensant des épreuves écrites de leurs examens professionnels.

2.3. Efficience et considération de coût

Analyser l'efficience consiste à mettre en perspective les bénéfices obtenus par rapport aux moyens mis en œuvre pour y parvenir.

Pour cela, il convient de rappeler les deux effets principaux attendus : l'amélioration des compétences professionnelles des enseignants formés, et leur sensibilisation à l'usage des TIC.

2.3.1. Écart entre budget exécuté et budget prévisionnel

L'annexe 1 de ce rapport indique le détail du budget de 1.555.000 € accordé à la phase expérimentale d'IFADEM au Burkina Faso, annexé à l'Accord Cadre signé entre les autorités burkinabè et l'OIF-AUF.

Ce budget pays est lui-même issu du budget de 7.500.000 € du contrat de subvention entre l'Union européenne et l'OIF-AUF, qui prévoyait très peu d'individualisation pour chacun des 4 pays concernés : la plupart des lignes ont été obtenues en divisant le montant total par quatre, à l'exception de quelques-unes qui n'ont pas été ventilées afin d'être gérées par le CCI, ainsi que quelques chapitres qui ont été très légèrement ajustés selon les besoins de chacun des

pays. C'est ainsi que sur le budget global de 7.500.000 €, un total de 6.252.686 € a été réparti, soit une moyenne de 1.563.171 € par pays.

Les rapports financiers 2019 (pays et transversal) montrent que le taux d'exécution de la mise en œuvre d'IFADEM au Burkina Faso est de 95% par rapport au budget initial présenté dans l'accord-cadre²⁴, et de 90% par rapport au budget actualisé (qui a été légèrement revu à la hausse) ; ces résultats sont un peu supérieurs aux résultats transversaux, incluant la mise en œuvre dans les 4 pays et les dépenses « Paris et autres villes ». Le chapitre « 1. Ressources humaines » a dépassé le budget prévu de 39%, le « 3. Équipements et fournitures » est sensiblement équilibré, et des économies ont été réalisées sur les autres ; tout ceci suit la tendance générale :

	Burkina Faso				total transversal			
	budget accord cadre	budget rapport financier	exécuté rapport financier	soit	budget avenant convention	budget rapport financier	exécuté rapport financier	soit
1. Ressources humaines	479 124	479 124	663 684	139%	2 683 969	2 683 949	3 001 067	112%
2. Voyages	216 500	216 500	89 013	41%	866 000	866 000	545 395	63%
3. Équipements et fournitures	297 500	288 000	304 477	106%	1 152 000	1 152 000	1 067 384	93%
4. Bureau local	57 000	59 000	32 234	55%	236 000	236 000	169 976	72%
5. Autres coûts, services	489 056	568 756	381 719	67%	2 275 024	2 275 024	1 584 449	70%
6. Activités Comité national et SE	15 000	16 730	2 086	12%	66 920	66 920	28 264	42%
7. Total	1 554 180	1 628 110	1 473 213	90%	7 279 913	7 279 893	6 396 535	88%
8. Provision pour imprévus					167 952			
10. Coûts administratifs					52 135			
Budget total dans les accords	1 555 000			95%	7 500 000			85%

Une analyse plus détaillée (cf. annexe 1b) montre que les sous-chapitres en net dépassement sont « 1.3.2.2 Bénéficiaires des formations » (+89%) et « 5.7.3. Honoraires concepteurs de livrets » (+165%). Ce qui s'explique aisément compte tenu du nombre très important de livrets réalisés par rapport aux prévisions initiales.

2.3.2. Comparaison avec d'autres pays IFADEM

Sur les 2.000 enseignants prévus au Burkina Faso, 1.893 ont effectivement bénéficié de la formation (1.693 en primaire, et 200 en post-primaire). Il convient d'ajouter 270 directeurs d'école et 30 chefs d'établissement post primaire également été formés, soit un total de 2.193 bénéficiaires.

Le coût moyen est donc de $1.473.213 \text{ €} / 2.193 = 672 \text{ €}$ par personne²⁵, ce qui place le Burkina Faso en bas de la fourchette (entre 635 € et 1.070 €) par rapport à d'autres pays de la sous-

²⁴ Les montants en rouge correspondent à de légères erreurs de totaux par chapitre dans l'annexe de l'accord-cadre, qui se compensent presque complètement.

²⁵ A noter que ce résultat ne tient pas compte du fait qu'environ 10% de la subvention de l'UE a été utilisée pour payer des salaires OIF-AUF (attachés de programme, personnel administratif ou d'appui), ce qui est cohérent

région ayant déjà bénéficié de la phase expérimentale d'IFADEM (Bénin, Burundi, Madagascar, Sénégal, Togo).

De toute manière, ce genre de comparaison est toujours délicat, compte tenu des écarts de quelques années entre les opérations (avec une inflation différente), et surtout du PIB / tête propre à chaque pays. Il faudrait également tenir compte des particularités de chacun des pays : par exemple, l'utilisation généralisée de tablettes au Sénégal, avec la création d'une plate-forme numérique. Auparavant, Madagascar avait mené une expérimentation à grande échelle avec des smartphones. Au Burkina Faso, on note que l'expérience a concerné le préscolaire, le primaire, le post-primaire et même récemment le secondaire, avec l'élaboration d'un nombre important de livrets.

2.3.3. Bilan de l'efficacité d'IFADEM

On peut sans hésitation affirmer que le projet IFADEM au Burkina Faso a été globalement tout à fait efficace, puisque :

- les taux de réussite des enseignants à la certification finale sont tout à fait excellents ;
- un total de 17 livrets a été élaboré, pour une utilisation du préscolaire au secondaire, et pour la formation des directeurs et chefs d'établissement ;
- tout cela pour un coût par personne formée parmi les plus bas par rapport à d'autres pays ayant déjà bénéficié d'IFADEM ;
- la volonté politique de généraliser l'utilisation de la méthode IFADEM pour l'ensemble de la formation initiale et continue des enseignants est bien présente, avec un début de mise en œuvre ;
- selon les questionnaires des Espaces Numériques, les ressources numériques, informatiques et documentaires disponibles sont beaucoup sollicitées et exploitées, par les élèves-maîtres des ENEP et par les structures du ministère pour des formations diverses.

2.4. Durabilité

Il s'agit ici de la capacité du projet à continuer à produire ses effets après la fin des interventions sur le terrain, puis après la fin des contributions du partenaire financier.

2.4.1. Par rapport aux supports de formation

Les livrets constituent aujourd'hui un des acquis majeurs pour le système éducatif burkinabè. Ils renforcent ainsi les outils de la formation continue au Burkina Faso. L'extension de cette

pour la comparaison puisque ces dépenses n'étaient pas non plus prises en compte pour les autres pays cités. Par contre, pour les mêmes raisons de cohérence, il intègre un quart des dépenses d'audit et d'évaluation (pour un total de 43.250 € par pays), qui apparaissent dans le rapport financier transversal mais ne sont pas reprises dans les rapports pays fournis.

initiative permettra sur le long terme de pallier les difficultés de formation des enseignants et de relever le défi de la qualité de l'enseignement.

Le fait que les premiers livrets fassent déjà l'objet de réflexions pour leur amélioration et leur extension, et que des livrets complémentaires soient déjà élaborés, sont des points très positifs.

Le nombre impressionnant de 17 livrets déjà réalisés, pour tous les niveaux du préscolaire au secondaire, est unique dans les annales d'IFADEM, et constitue un indicateur particulièrement favorable concernant la motivation des autorités burkinabè pour adopter la démarche de l'Initiative pour la formation initiale et continue, pour l'ensemble du système éducatif²⁶.

2.4.2. Par rapport aux acquis de formation des différents acteurs et bénéficiaires

Les acquis de la formation des stagiaires sont reconnus par eux-mêmes, par leurs tuteurs, et par les inspecteurs.

La motivation des autorités burkinabè pour étendre la démarche IFADEM est un facteur tout à fait favorable pour pérenniser les acquis des enseignants, directeurs et chefs d'établissement, et pour capitaliser en renforçant encore les compétences de leurs encadreurs.

2.4.3. Par rapport aux outils informatiques

La maintenance des Espaces numériques sera assurée par la Direction des Services Informatiques du MENAPLN, ce qui est un gage d'efficacité.

On constate cependant des difficultés : le système d'alimentation électrique par énergie solaire de l'EN de Manga est en panne d'onduleur depuis plusieurs mois, et depuis le début celui de Dédougou a un problème de câblage qui le rend non opérationnel.

Certes cela n'affecte pas le fonctionnement de ces EN en dehors des moments de coupure d'électricité, mais si de tels problèmes de maintenance n'arrivent pas à être résolus dans un délai raisonnable, on peut être inquiets pour le jour où les batteries seront à changer²⁷.

2.4.4. Par rapport au transfert de connaissances

L'IFADEM a mobilisé une expertise internationale pour accompagner sa mise en œuvre, et 49 concepteurs ont été mobilisés, améliorant ainsi leur technicité. De même, 99 tuteurs ont été impliqués. Tous ces acteurs ont bénéficié d'une formation à l'informatique et Internet.

²⁶ En 2020, le ministère a utilisé les livrets IFADEM pour former (sur fonds propres) 152 responsables des centres d'éveil, directeurs d'école et chefs d'établissement. Le livret destiné aux chefs d'établissement a également servi de support pour la conférence annuelle organisée à leur intention.

²⁷ Ce qui arrive normalement tous les 4 ou 5 ans, et parfois bien plus rapidement avec les batteries étanches, surtout en zone tropicale. Or le coût des batteries représente les deux tiers de l'investissement d'une alimentation photovoltaïque. Les structures ayant bénéficié du transfert de propriété de ces équipements devront donc prévoir les sommes nécessaires dans leur budget de fonctionnement.

Ce schéma organisationnel et les occasions de partage d'expériences ont permis, dans une certaine mesure, un transfert de compétences. L'environnement de travail instauré, les formations, les réunions de coordination, etc. ont contribué à ce transfert d'expertise.

2.5. Impact : appropriation et éléments qualitatifs

Ce critère d'évaluation permet de décrire les effets ou les retombées positifs et négatifs à plus ou moins long terme d'un projet, qu'ils soient prévus ou non. Ils sont plus ou moins liés aux objectifs du projet. L'impact du projet IFADEM va au-delà des effets positifs induits par la mise en œuvre et présente des preuves d'appropriation et des éléments qualitatifs durables sur le système éducatif burkinabè en termes de compétences professionnelles renforcées des enseignants en cours d'emploi et des apprentissages améliorés chez les élèves.

2.5.1. Analyse suivant certains critères transversaux

a) *La parité entre femmes et hommes enseignants*

Le genre n'avait pas été inclus dans les critères de sélection des enseignants bénéficiaires (primaire et post-primaire) d'IFADEM ; par contre, il a plus tard été pris en compte pour celle des directeurs d'école et chefs d'établissement.

On dénombre cependant environ 57% de femmes parmi les enseignants bénéficiaires de la formation IFADEM, sans différence significative entre les deux régions²⁸.



Groupes de tuteurés réunis à l'école de Koankin pour le focus – CEB de GUIBA

²⁸ Parmi les 1.717 réponses à l'Enquête de satisfaction des bénéficiaires de la formation réalisée pour IFADEM : « Exploitation des données de l'enquête de satisfaction menée auprès des enseignants et des tuteurs », rapport réalisé par M. SANKARA Abdoulaye, décembre 2019

Ce taux de parité est à rapprocher des statistiques générales : 52% des instituteurs sont des femmes tant dans la région Centre-Sud que dans la Boucle du Mouhoun. Dans l'enseignement post-primaire (qui pèse moins dans l'échantillon) elles ne représentent que 13% des effectifs dans chacune des deux régions²⁹.

Globalement, et bien que le genre n'ait pas fait partie des critères de sélection, la proportion de femmes enseignantes ayant bénéficié d'IFADEM est donc un peu supérieure à leur répartition dans le groupe cible.

Par ailleurs, environ 10 à 15% des tuteurs sont des femmes³⁰, à comparer avec l'objectif de 33% de fixé par l'indicateur « 1.10.3 : Pourcentage de membres féminins dans les équipes locales » du Cadre logique. Le pourcentage de membres féminins parmi les concepteurs de contenus est de 33%, par rapport à l'objectif de 50% fixé par l'indicateur « 2.1.2 ».

b) Le développement durable

Le seul aspect environnemental identifié comme étant pris en compte dès le début de l'opération est que les ordinateurs installés dans les espaces numériques ont été choisis en tenant compte de leurs faibles besoins en énergie.

L'installation d'équipements d'alimentation électrique photovoltaïques a été motivée par la résolution du problème des délestages, et non pas pour faire des économies d'énergie.

Le seul livret élaboré qui fasse vraiment référence à des notions contribuant au développement durable est le livret n° 5 pour le post-primaire : « Initiation à la didactique des sciences de la vie et de la Terre (SVT) », qui entend « *participer à l'amélioration des conditions de vie et au développement du pays .../... et adopter un comportement positif vis-à-vis de la nature* ».

c) L'appropriation selon les indications de la Déclaration de Paris

La « Déclaration de Paris » (2005), complétée par le « Programme d'action d'Accra » (2008), met en avant 5 principes fondamentaux pour rendre l'aide plus efficace, dont l'alignement sur les objectifs nationaux et l'appui sur les systèmes locaux (appropriation), impliquant l'utilisation des procédures nationales pour la mise en œuvre de l'aide. Le contenu des formations a bien été élaboré par les acteurs du pays (accompagnés par des experts internationaux).

Par contre, même si une partie du budget d'IFADEM Burkina Faso a été exécutée localement (organisation des regroupements), la gestion financière a été fortement centralisée depuis le

²⁹ Sources : Annuaire statistique de l'Enseignement primaire 2018-2019, et Annuaire statistique de l'Enseignement post-primaire et secondaire 2018-2019.

³⁰ Parmi 65 réponses (53 tuteurs pour le primaire, et 12 pour le post-primaire) à l'enquête de satisfaction des bénéficiaires de la formation réalisée pour IFADEM, déjà citée. Cependant, la valeur atteinte indiquée dans le rapport narratif 2019 est de 33%.

CCI ; au point que les rapports financiers ne fournissent même pas la ventilation des dépenses par pays.

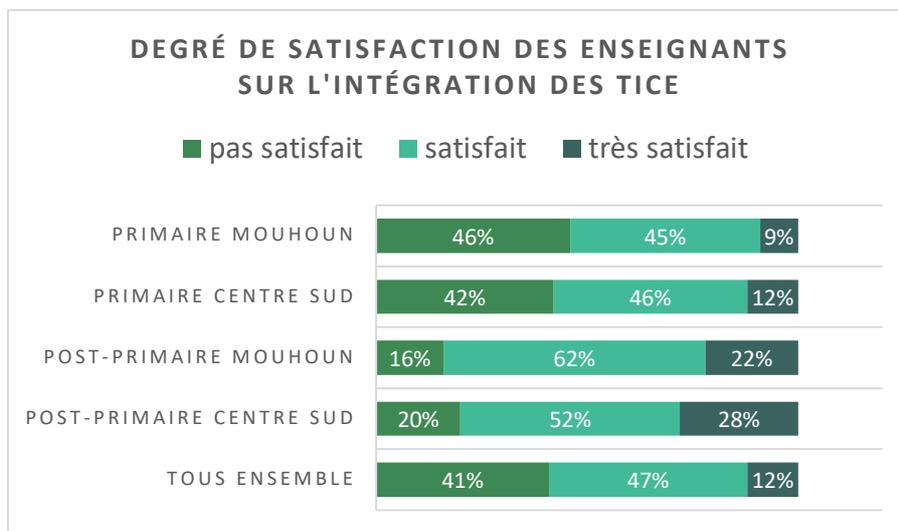
L'implication des acteurs nationaux a été très importante, notamment au niveau de la coordination nationale (SE). La mise en œuvre sur le terrain, notamment avec la contribution des « points focaux », est un gage d'appropriation de la démarche, sur laquelle le pays pourra capitaliser.

2.5.2. Appréciation de l'intégration des TIC dans le dispositif IFADEM

L'une des particularités d'IFADEM est l'intégration des TIC dans la formation.

La mise à disposition d'équipements (Espaces numériques, ordinateurs, tablettes) et l'octroi d'unités de connexion Internet sont des incitatifs importants pour la motivation et l'engagement des acteurs. En plus, échanger dans des espaces virtuels tels les réseaux sociaux est un phénomène à la mode au Burkina Faso. Le dispositif IFADEM apparaît aux yeux des enseignants comme une innovation porteuse de désirabilité sociale.

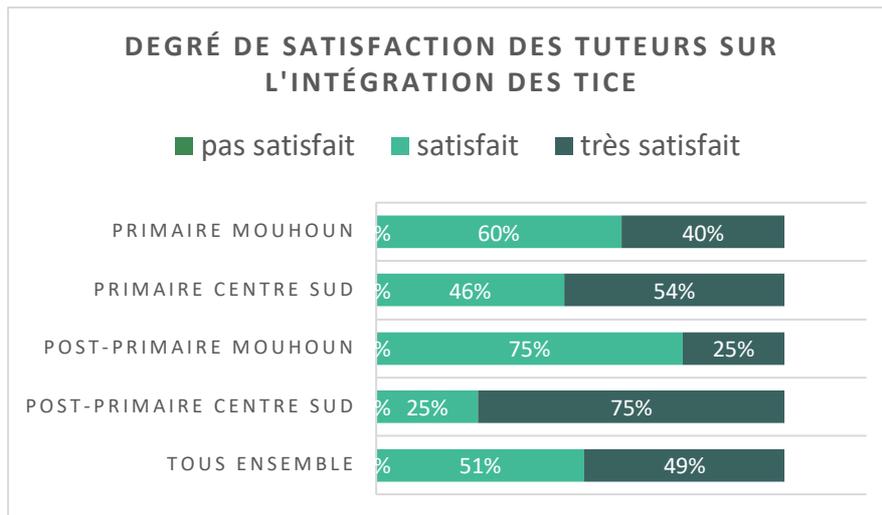
C'est cependant le point de l'enquête de satisfaction sur lequel les enseignants bénéficiaires sont les moins enthousiastes, avec en moyenne 41% de « pas satisfait », et seulement 12% de « très satisfait », tout en notant des résultats un peu moins sévères de la part de ceux du post-primaire (minoritaires dans l'échantillon global) :



Cela provient certainement d'un malentendu : les enseignants pensaient qu'ils seraient tous dotés d'une tablette³¹. Ce qui n'était nullement prévu, et a engendré une frustration qui s'est exprimée à plusieurs reprises.

Les tuteurs quant à eux sont en moyenne partagés à parts égales entre les réponses « satisfait » et « très satisfait », tout en remarquant un contraste (non expliqué) entre les deux régions pour les réponses du post-primaire :

³¹ D'autant qu'ils savent très bien que cela a déjà été réalisé dans d'autres pays, notamment au Sénégal.



On notera que les EN ont été peu ou pas utilisés par les enseignants, d'une part parce qu'ils ont été opérationnels tardivement par rapport à la formation, et d'autre part parce qu'ils sont éloignés du lieu de travail/résidence de la plupart des bénéficiaires. A Manga, les enseignants du post-primaire rencontrés ignoraient même que l'EN était fonctionnel, alors qu'il est installé dans les locaux de la DREPS dont ils dépendent.

Cependant, les EN ont souvent été les lieux de rassemblement pour les regroupements et les formations, notamment en informatique.

Concernant ces formations en informatique, leur structure modulaire a permis aux enseignants n'ayant jamais utilisé un ordinateur de commencer par appréhender les notions de base, et aux utilisateurs plus expérimentés de se perfectionner et de prendre en main de nouveaux outils. Ils peuvent retrouver ces modules, et bien d'autres, sur la plateforme Moodle IFADEM.

2.5.3. Impact des actions du projet sur les enseignants

Les enseignants bénéficiaires estiment que la formation leur a beaucoup apporté pour la pratique de classe.

Le fonctionnement de l'initiative IFADEM a « brisé les barrières » entre encadreurs et enseignants, avec beaucoup plus de fluidité pour entrer en contact.

La mission a observé 02 cours dans des classes tenues par des maîtres « Ifadem », et 02 autres dans des classes « non Ifadem » (une de chaque sorte en primaire, idem en post-primaire).

Primaire :

Deux classes ont été observées dans une école relevant de la CEB de Guiba (région Centre-Sud) : une classe de CP2 tenue par une enseignante qualifiée (IC), et une classe de CE2 tenue par une enseignante peu qualifiée (IAC) et peu expérimentée, mais ayant bénéficié de la formation IFADEM.



Séance d'éducation morale, l'hygiène, comment se laver les mains ; classe IFADEM - CE2, école de Koankin

Les deux classes présentent beaucoup de points communs positifs : énoncé clair des consignes en s'assurant qu'elles ont été bien comprises, activités parfaitement bien structurées, bonne gestion par l'enseignante de l'espace, du corps, des gestes et de la voix, adresses aux élèves alternativement individuelles et collectives, et correction immédiate de leurs fautes d'expression,

En classe IFADEM, on note 60% du temps consacré aux activités communes du groupe classe contre 40% pour les activités individuelles, contre 80% et 20% respectivement en classe non IFADEM. Mais la différence pourrait être attribuable à la différence des disciplines.

Dans les deux cas, l'enseignante ne développe pas des stratégies différenciées pour le groupe classe, et n'encourage pas les discussions entre élèves. Par contre, en classe IFADEM l'enseignante amène l'élève à s'autoévaluer.

En conclusion, on ne note pas de différences significatives dans la qualité de la pratique de classe. On peut émettre l'hypothèse que l'enseignante non IFADEM tire sa compétence de son expérience. Et attribuer aux acquis d'IFADEM la performance de l'enseignante inexpérimentée et peu qualifiée. Mais on ne peut pas tirer de conclusion générale d'un échantillon aussi réduit.

Post-primaire :

Deux classes de 6^{ème} en SVT ont été observées dans un lycée de Guiba (région Centre-Sud) : l'une tenue par un enseignant qualifié (CAPES, après une formation à l'ENSK), et l'autre par un enseignant sans formation initiale, mais ayant bénéficié de la formation IFADEM.



Séance de SVT sur les types de feuilles végétales en classe IFADEM – 6^{ème} au lycée de Guiba

Les deux classes présentent beaucoup de points communs positifs : bonne préparation du cours en respectant la progression annuelle, activités parfaitement bien structurées, consignes claires en vérifiant qu'elles sont bien comprises, bilan des notions en fin de cours et résumé au tableau construit à partir des éléments importants, stratégies différenciées pour le groupe classe ; l'enseignant encourage les discussions entre élèves, leur donne toujours un temps de réflexion, et les amène à s'autoévaluer. Le matériel est exploité de manière collective, mais aussi de manière individuelle.

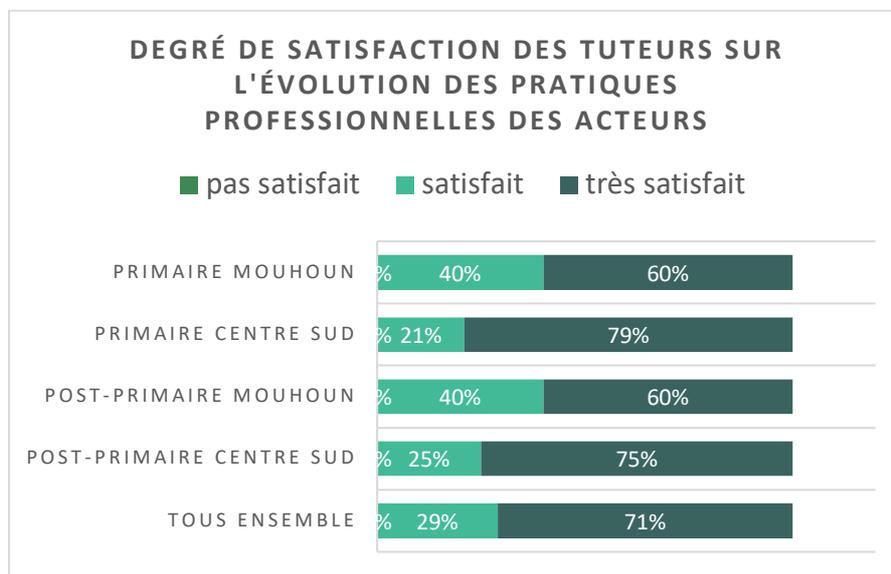
Dans la classe non IFADEM, l'enseignant a apporté lui-même les fleurs d'acacia nécessaires au cours. Dans l'autre classe, ce sont les élèves qui ont apporté quelques feuilles d'arbres.

En 6^{ème} IFADEM, on note 40% du temps consacré aux activités communes du groupe classe, 40% pour les activités en groupes, 20% pour les activités individuelles ; et respectivement 40%, 40% et 20% en classe non IFADEM. Les activités de groupes sont donc plus importantes dans la classe IFADEM, et les activités individuelles plus importantes dans la classe non IFADEM.

En conclusion, on ne note pas des différences significatives dans la qualité de la pratique de classe par les deux enseignants. On peut émettre l'hypothèse que l'enseignant non IFADEM tire sa compétence de la formation initiale, et que par contre, la performance de l'enseignant IFADEM, sans formation initiale, est due aux acquis d'IFADEM. On note cependant que **l'enseignant IFADEM semble responsabiliser davantage ses élèves dans la préparation de la leçon, et construit son cours en donnant une part plus importante aux activités de groupes.** Ces prémices de constats pourraient être vérifiées sur un échantillon plus large.

De leur côté, les enseignants du post-primaire rencontrés n’ont pas vraiment relevé de différence entre les élèves d’une classe « Ifadémienne » ou pas.

Le degré de satisfaction des tuteurs sur l’évolution des pratiques professionnelles des acteurs (enseignants, directeurs, chefs d’établissement) est particulièrement favorable, puisqu’en moyenne 29% se disent « satisfait », et 71% « très satisfait » :



Pour les tuteurs du post-primaire rencontrés, les enseignants ayant bénéficié de la formation IFADEM appliquent une pédagogie différenciée pour les élèves en difficulté. Ils sont plus attentifs sur les remèdes à apporter aux élèves après chaque évaluation. Ils ont plus de facilité à enseigner, et dorénavant davantage confiance en eux.

2.5.4. Impact sur le rendement des élèves

L’impact sur le rendement des élèves constitue le point le plus délicat dans l’évaluation des actions IFADEM, car ils sont difficiles à mesurer, et nécessitent une analyse de base préalable.

Les tuteurs du primaire estiment que les élèves d’une classe « Ifadémienne » sont plus responsables, motivés, très participatifs, et ont tendance à appliquer ce qu’ils ont appris via des enseignements concrets.

Certains tuteurs comme des enseignants du post-primaire rencontrés estiment qu’il y a peu de différence entre élèves des classes « Ifadémiennes » et les autres. D’autres tuteurs trouvent au contraire que les élèves des classes « Ifadémiennes » participent plus au cours, avec des réponses pertinentes...

Les enseignants estiment qu’ils sont mieux à même de faire comprendre aux élèves le sens de certains mots qui leur paraissent abstraits, notamment en mathématiques.

L’observation d’un trop petit nombre de classes ne permet pas à la mission de conclure à ce sujet. Ce problème n’est pas nouveau, c’est pourquoi le CCI a initié, en collaboration avec le PASEC, l’élaboration d’un outil d’évaluation de l’impact des apprentissages des élèves ayant

eu des enseignants formés par IFADEM. A noter que le rapport « ROM Report » de mai 2019 recommandait (R2) de finaliser cette opération en juin 2019, de façon à exécuter l'évaluation dans les écoles à la rentrée d'octobre 2019.

2.5.5. Rôle des Établissements de formation initiale dans la mise en œuvre du projet

Beaucoup de concepteurs de contenus sont des formateurs d'enseignants intervenant à l'École Normale Supérieure de Koudougou (ENSK). L'experte nationale pour le primaire, également coordinatrice des concepteurs pour le primaire, est d'ailleurs elle-même Professeur Titulaire en Sciences de l'Éducation à l'Université Norbert Zongo où elle est Directrice du Laboratoire de Psychopédagogie, Andragogie, Mesure et Évaluation et de Politiques Éducatives (LAPAME). Elle dispense également des enseignements à l'ENSK et y encadre la rédaction des mémoires de fin de formation des encadreurs pédagogiques du primaire et du secondaire.,

Le coordonnateur des concepteurs pour l'adaptation des livrets à la formation initiale est lui aussi enseignant-chercheur à l'ENSK.

D'autres concepteurs sont des encadreurs pédagogiques du primaire en service dans les Écoles Normales des Enseignants du Primaire (ENEP).

Deux des ENEP hébergent des Centres numériques IFADEM, et leurs élèves-maîtres en formation initiale en sont même les principaux utilisateurs. Ces CN sont aussi des lieux très appréciés pour des formations, qu'elles soient organisées à l'initiative de l'ENEP ou bien par les structures du ministère.

Avec l'évolution des nouveaux livrets IFADEM pour être utilisables en formation initiale, nul doute que les enseignements des ENEP vont se rapprocher de plus en plus de la méthodologie IFADEM, avec probablement des enrichissements mutuels.

III. ANALYSE PROSPECTIVE

La présente analyse prospective, faisant suite à la mise en œuvre des activités de la phase expérimentale, s'appuie bien entendu sur les constats rétrospectifs qui précèdent, en vue de formuler des recommandations pour la phase de déploiement.

3.1. De la gouvernance de l'initiative

En conclusion, il est certes à priori favorable qu'un maximum de directeurs centraux et régionaux aient été associés en étant membres des instances de gouvernance, au moins d'un point de vue formel. Mais les notions de Comités nationaux et régionaux pléthoriques, dont certains membres semblent même ignorer qu'ils en font partie, semblent à repenser. L'expérience du Burkina Faso montre qu'un comité national composé de responsables nationaux est trop lourd et reste une formalité. En revanche, la DGEPFIC ayant réussi la gestion de l'expérimentation avec succès, le pilotage pourrait lui être confié avec obligation de rendre compte au Secrétariat général du ministère.

L'initiative des autorités burkinabè de s'appuyer sur des « **points focaux** » à plusieurs niveaux des régions apparaît très pertinente et efficace, et la mise en place d'un tel dispositif pourrait **servir d'exemple** pour les opérations suivantes dans d'autres pays.

Les équipes IFADEM auraient tout intérêt à participer plus activement aux réunions des groupes sectoriels en Education, et à accompagner les autorités ministérielles dans la rédaction de notes contextuelles, afin de mieux faire connaître le projet auprès des PTF, dont certains pourraient être intéressés à financer les phases ultérieures de généralisation du dispositif. C'est d'ailleurs la seule façon de parvenir à ce que les autorités nationales puissent disposer des moyens pour qu'IFADEM puisse inspirer toute la formation des enseignants tant initiale que continue, puisque c'est à ce niveau que s'élaborent les plans sectoriels, qui sont la référence pour la politique nationale du secteur.

3.2. De la formation des acteurs et bénéficiaires

Les excellents résultats globaux de l'évaluation finale montrent que les enseignants bénéficiaires ont largement progressé grâce à cette formation. Il faudra conforter cette professionnalisation par des "piqûres de rappel" régulières, si possible dans le cadre d'une formation continue organisée à grande échelle pour tous les enseignants, et avec la démarche IFADEM.

Cela semble un objectif atteignable, puisqu'il est tout à fait en accord avec la « Stratégie intégrale de formation continue des enseignants et des encadreurs pédagogiques » élaborée par le pays.

3.3. De l'intégration des TIC

Les espaces numériques bénéficient d'une très bonne image : la plupart des interlocuteurs estiment qu'il faudrait en installer dans chacune des régions. Pourtant ils sont très peu utilisés par les enseignants tuteurés (et même pratiquement pas du tout).

La notion d'espace numérique est probablement à revoir : il est certainement souhaitable que des équipements de ce type soient disponibles dans des lieux de formation, mais d'une part il faudrait que leur maintenance puisse être assurée correctement, et d'autre part on constate qu'ils ne sont que de peu d'utilité pour les formations IFADEM elles-mêmes.

L'avenir est certainement plus aux smartphones et aux tablettes, d'autant que beaucoup d'acteurs les utilisent déjà (avec Facebook, et surtout WhatsApp), même si pour le moment les réseaux Internet existants offrent des débits faibles et instables, en zone rurale notamment. La prise de conscience des problèmes liés aux pandémies telles que la Covid-19 devrait accélérer cette mutation.

Dans un premier temps, cela pourrait consister à présenter, sous forme de webinaires, tout ce qui s'opère normalement pendant les regroupements³² : présentation des contenus et de la méthodologie de la formation à distance, explication des passages les moins bien compris, accompagnement d'activités, etc. A cette occasion, les futurs livrets pourront être enrichis avec des liens hypertextes donnant accès à des animations et autres ressources, en ligne ou disponibles hors connexion sur ordinateur ou tablette. Ce sera un moyen d'anticiper sur le moment où les conditions (ressources financières, qualité des réseaux électrique et Internet) seront suffisantes pour généraliser cette démarche, sans empêcher d'utiliser les livrets de façon traditionnelle en attendant³³.

Il semble qu'IFADEM a déjà bien commencé à mettre en œuvre une telle démarche, avec une plateforme « IFADEM 100% en ligne », qui aurait vocation à être à terme adaptée pour chacun des pays bénéficiaires, avec une gestion nationale³⁴. Ceci en complément d'une application Moodle, à vocation plus générale et bien utilisable avec les smartphones.

Il conviendra cependant d'anticiper divers problèmes, tels que l'attente des bénéficiaires pour être dotés d'une tablette et d'un crédit de communication suffisant. Cela peut bien sûr engendrer des difficultés budgétaires au niveau de la formation elle-même, et il convient également de permettre le fonctionnement après la formation avec l'accès à de nouvelles ressources pédagogiques, les habitudes de communication avec les encadrants et entre pairs, de travail en réseau, etc. Pour cela, il sera indispensable de négocier avec les fournisseurs

³² Cette formule a fait récemment l'objet d'une réflexion en Côte d'Ivoire.

³³ Cf. l'expérience très intéressante de l'utilisation des tablettes dans le cadre de la formation IFADEM au Sénégal.

³⁴ A noter qu'au Burkina Faso, le Ministère est en train d'expérimenter une plateforme « EDUCO », qui pourra héberger les livrets IFADEM.

d'accès des tarifs préférentiels, supportables dans la durée par les acteurs et notamment les enseignants.

3.4. De la communication et de la visibilité

Les PTF doivent être invités aux réunions du Comité national et aux restitutions, de façon à coordonner leurs actions et à les sensibiliser pour obtenir des financements complémentaires.

Les équipes IFADEM auraient tout intérêt à participer plus activement aux réunions des groupes sectoriels en Éducation, et à accompagner les autorités ministérielles dans la rédaction de notes contextuelles, afin de mieux faire connaître le projet auprès des PTF, dont certains pourraient être intéressés à financer les phases ultérieures de généralisation du dispositif. C'est d'ailleurs, en complément à la motivation (bien réelle) des autorités nationales, le seul moyen de parvenir à ce qu'IFADEM puisse inspirer toute la formation des enseignants tant initiale que continue, puisque c'est à ce niveau que s'élaborent les plans sectoriels, qui sont la référence pour la politique nationale du secteur.

3.5. Des perspectives d'intégration ou de synergie avec d'autres initiatives

IFADEM a vocation à être généralisé et à "inspirer" la formation continue des enseignants, avec des économies d'échelle possibles, tout en attirant des contributions financières de la part d'autres partenaires que l'OIF-AUF. Nul doute que le MENAPLN saura plaider la cause auprès des bailleurs multilatéraux également, d'autant que les objectifs d'IFADEM sont en parfaite cohérence avec les orientations du plan sectoriel.

Plusieurs autres projets de coopération dans le domaine de l'éducation (cf. I.1.3.9.) travaillent ou ont travaillé sur des thématiques proches d'IFADEM au Burkina Faso. Cela montre d'une part une certaine convergence dans les méthodes pédagogiques et l'utilisation des outils numériques, et d'autre part que ces projets sont trop souvent considérés par les acteurs comme indépendants les uns des autres. L'intérêt du pays serait que les autorités nationales fassent en sorte qu'ils se connaissent mieux entre eux, et s'enrichissent mutuellement.

3.6. Pour un futur déploiement

Les initiatives des autorités ministérielles burkinabè à ce sujet montrent que la généralisation de la démarche IFADEM pour la formation continue des enseignants est déjà en route.

Le coût moyen par bénéficiaire constaté, déjà raisonnable, pourra servir de base pour le calcul des moyens nécessaires pour un futur déploiement, avec des économies d'échelle.

L'extension du préscolaire au secondaire, dans toutes les régions, tout en prenant en compte l'enseignement privé, nécessitera cependant des sommes importantes, qui ne pourront être dégagées que dans le cadre des plans d'action nationaux soutenus par les Partenaires techniques et financiers.

3.7. Recommandations

R1/ Les équipes IFADEM devraient participer plus activement aux réunions des groupes sectoriels en Éducation, et à accompagner les autorités ministérielles dans la rédaction de notes contextuelles, afin de mieux faire connaître le projet auprès des PTF, et ainsi faciliter le financement de la généralisation du dispositif soit directement par ces PTF, soit via le CAST.

R2/ Le point faible dans l'évaluation des actions IFADEM est celle des impacts sur les élèves, qui sont très difficiles à mesurer : l'initiative du CCI de créer des outils à ce sujet est donc la bienvenue, et on ne peut qu'espérer leur finalisation prochaine.

R3/ Il conviendrait de faire de la prise en compte du genre une priorité pour IFADEM, ce qui n'est toujours pas le cas malgré quelques progrès.

R4/ Nous saluons la désignation de « points focaux » dans les Régions et les Provinces. Par ailleurs, afin d'encore mieux les impliquer, il serait souhaitable d'officialiser le rôle des Chefs de Circonscriptions d'éducation de base (CCEB) dans la mise en œuvre du dispositif, car ils constituent le « pilier principal » dans la circonscription.

R5/ La prise en compte de la réussite à la formation IFADEM pour faciliter la promotion des enseignants dans la carrière serait une motivation supplémentaire pour les participants. Ceci doit être largement anticipé, compte tenu des réticences que cela peut engendrer de la part de certaines directions ministérielles³⁵. Dans l'immédiat ou/et en complément, il conviendrait de valoriser les lauréats par d'autres moyens (attestations, courrier du Ministre, etc.).

R6/ A la lumière de l'expérience de la pandémie de la Covid-19, le passage à une forme très largement numérique d'IFADEM ne pourra que s'accélérer, même si les conditions matérielles (ressources financières, qualité du réseau Internet) sont encore insuffisantes pour généraliser cette démarche. Il conviendra d'anticiper divers problèmes, tels que l'attente des bénéficiaires pour être dotés d'une tablette et d'un crédit de communication suffisant. Pour permettre le fonctionnement y compris après la fin de la formation, il sera notamment indispensable de négocier avec les fournisseurs d'accès des tarifs préférentiels, supportables dans la durée par les acteurs et notamment les enseignants.

R7/ Le système de formation pourrait se construire sur deux pôles décloisonnés, l'un pour la formation initiale et l'autre pour la formation continue, dans une perspective de continuité. Il convient d'engager la réflexion pour approfondir le lien possible entre formation initiale et formation continue à l'aide du système IFADEM. Cette articulation, déjà initiée grâce à l'adaptation à la formation initiale des livrets déjà produits, prendra sa pleine mesure par la généralisation de la méthode IFADEM sur tout le continuum éducatif, du préscolaire au secondaire, engagée au Burkina Faso. Par ailleurs, il conviendrait que l'enseignement privé, très présent à tous ces niveaux, soit également concerné par les prochaines actions de formation.

³⁵ En raison des coûts engendrés, et de la crainte d'introduire des iniquités entre les personnels, voire de susciter des revendications au sein du ministère ou même de la part d'autres fonctionnaires.

R8/ L'actualisation permanente des livrets, tout comme l'élaboration de nouveaux en complément, permettra de renforcer encore et de pérenniser la disponibilité des compétences à ce sujet.

R9/ Les enseignants ayant participé à l'expérimentation estiment que la formation aurait été encore plus efficace s'ils disposaient d'appareils mobiles plus performants que leurs smartphones de faible qualité. Pour la généralisation, il convient de négocier des formules auprès des PTF pour faciliter l'acquisition d'outils numériques adaptés à IFADEM et qui pourraient être mis à la disposition des enseignants à des conditions plus intéressantes que sur la place du marché.

R10/ Si le ministère s'engage dans le système IFADEM, il faudrait penser à l'acquisition, au renouvellement et à la maintenance des équipements informatiques. Pour la pérennité, il convient de prévoir un cahier des charges pour la gestion des espaces numériques dans une perspective qui permette des recouvrements pour une auto-prise en charge des besoins d'acquisition et de maintenance (ce que ne prévoit pas encore le cahier des charges pour les équipements).

CONCLUSION

La phase expérimentale d'IFADEM au Burkina Faso est une belle réussite, grâce à l'implication des acteurs à tous les niveaux, et à une volonté politique affirmée. Alors qu'initialement il était prévu 9 livrets (4 pour les enseignants du primaire et 5 pour ceux du post-primaire), pas moins de 17 au total ont été élaborés, en étendant le public cible aux directeurs et chefs d'établissement, et les niveaux visés au préscolaire et récemment au secondaire, ce qui est unique parmi les « pays IFADEM ».

La généralisation de la démarche IFADEM pour toute la formation initiale et continue des enseignants est cohérente avec les orientations stratégiques du pays, et les autorités l'ont déjà initiée, ce qui répond à une forte demande par les enseignants et des encadreurs pédagogiques.

L'initiative IFADEM est également cohérente avec d'autres initiatives en lien avec la formation des enseignants telles que OPERA ou ELAN.

Le Burkina Faso apparaît comme un pionnier, étant le premier pays à avoir étendu la méthode IFADEM du primaire au préscolaire, au post-primaire et au secondaire, ce qui devrait bientôt être également le cas dans d'autres pays.

Il est donc tout à fait pertinent qu'il fasse bientôt partie des premiers pays à bénéficier de la version en développement « IFADEM en ligne », avec création d'une plateforme numérique décuplant les possibilités de formation et de mise à disposition de ressources pédagogiques.

Cela facilitera la généralisation aux autres régions du pays, et aussi à l'enseignement privé.

ANNEXES

Annexe 1a : Budget prévisionnel de l'expérimentation IFADEM Burkina Faso

1. Ressources humaines	
1.1 Salaires (montants bruts incluant les charges de sécurité sociale et les autres coûts correspondants, personnel local) ⁴	
1.1.1 Technique : un chef de projet par pays (4)	54 000,00
1.1.2 Personnel administratif/d'appui - Un assistant administratif et financier/pays (4)	36 000,00
1.3 Per diems pour missions/Voyages ⁵	
1.3.1 A l'étranger (personnel affecté à l'action)	
1.3.1.1 Burkina Faso	22 848,00
1.3.1.5 Paris	7 350,00
1.3.2 Sur place (personnel affecté à l'action)	
1.3.2.1 Experts locaux, cadres du Ministère de l'Education	89 760,00
1.3.2.2 Bénéficiaires des formations	232 500,00
1.3.3 A l'étranger pour experts	
1.3.3.1 Burkina Faso	32 256,00
1.3.3.5 Paris	4 410,00
Sous-total Ressources humaines	479 000,00
2. Voyages ⁶	
2.1. Voyages internationaux	85 500,00
2.2. Trajets locaux	
2.2.1 personnel affecté à l'action, experts locaux, cadres du Ministère de l'Education	93 600,00
2.2.2 bénéficiaires de formation	37 400,00
Sous-total Voyages	217 000,00
3. Équipement et fournitures ⁷	
3.1 Mobilier, matériel informatique	
3.1.1 Equipement des espaces numériques	160 000,00
3.1.2 Matériel pour test d'innovation technologique	50 000,00
3.1.3 Equipement informatique acteurs du projet	7 500,00
3.2 Autres (rénovation ou construction de bâtiment pour espaces numériques)	80 000,00
Sous-total Équipement et fournitures	298 000,00
4. Bureau local	
4.1 Location de bureaux	14 400,00
4.2 Consommables - fournitures de bureau	
4.2.1 Equipe projet	4 000,00
4.2.2 Pour les espaces numériques	8 000,00
4.2.3 Consommable pour les regroupements d'instituteurs (photocopies, petit matériel)	9 000,00
4.3 Autres services (tél./fax, électricité/chauffage, maintenance) internet	21 600,00
Sous-total Bureau local	57 000,00
5. Autres coûts, services ⁸	
5.1 Publications ⁹	
5.1.1 Conception graphique des livrets	6 000,00
5.1.2 Création des modules TICE pour ateliers spécifiques	5 000,00
5.1.3 Conception et animation d'une émission de radio hebdomadaire	5 000,00
5.1.4 Dotations pédagogiques (impression des livrets)	36 375,00
5.1.5 Dictionnaires et livres de grammaire	73 600,00
5.1.6 Dotation pour les institutions de formation, concepteurs de contenu et Ministères de l'Education	20 000,00
5.1.7 Frêt international	15 000,00
5.2 Etudes, recherche ⁹	
5.2.1 Etat des lieux, audits et appui à la définition de stratégie de formation continue	10 000,00
5.2.2 Etudes sur les déterminants qualité de la formation continue	10 000,00
5.3 Coûts d'audit/vérification des dépenses	10 000,00
5.4 Coûts d'évaluation	25 000,00
5.5 Actions de visibilité ¹⁰	25 000,00
5.6 Prestations de service d'experts internationaux	
5.6.1 Honoraires missions internationales	66 528,00
5.7 Prestations de service d'experts locaux	
5.7.1 Indemnités mensuels des tuteurs	73 700,00
5.7.2 Honoraires formateurs	
5.7.2.1 Animateurs de regroupements (tuteurs, enseignant FI)	58 370,40
5.7.2.2 Animateurs de formation des directeurs d'école	3 630,00
5.7.2.3 Animateurs de formation des tuteurs	14 592,60
5.7.2.4 Animateurs de formation des cadres : FOAD, TICE (Experts techniques)	7 260,00
5.7.3 Honoraires concepteurs de livrets	24 000,00
Sous-total Autres coûts, services	489 000,00
6. Autres	
6.1 Coût activités des organes de gouvernance (Comité national et Secrétariat exécutif)	15 000,00
Sous-total Autres	15 000,00
7. Sous-total des coûts directs éligibles de l'action (1 à 6)	1 555 000,00

Source : Accord-Cadre d'IFADEM-Burkina Faso, 2016

Annexe 1b : Budget révisé et budget exécuté de l'expérimentation IFADEM Burkina Faso

	Burkina Faso				total transversal			
	budget accord cadre	budget rapport financier	exécuté rapport financier	soit	budget avenant convention	budget rapport financier	exécuté rapport financier	soit
1. Ressources humaines	479 124	479 124	663 684	139%	2 683 969	2 683 949	3 001 067	112%
1.1. Salaires personnel local	90 000	90 000	103 277	115%	360 000	360 000	411 301	114%
1.2. Salaires OIF-IFADEM					759 150	759 150	991 507	131%
1.3. Per diems pour missions/voyages								
1.3.1. A l'étranger (personnel affecté à l'action)	30 198	30 198	11 230	37%	124 243	124 243	87 268	70%
1.3.2. Sur place (personnel affecté à l'action)								
1.3.2.1. Experts locaux, cadres du MEN	89 760	89 760	92 147	103%	359 040	359 040	284 072	79%
1.3.2.2. Bénéficiaires des formations	232 500	232 500	438 677	189%	930 000	930 000	1 153 854	124%
1.3.3. A l'étranger pour experts	36 666	36 666	18 353	50%	151 516	151 516	73 064	48%
2. Voyages	216 500	216 500	89 013	41%	866 000	866 000	545 395	63%
2.1. Voyages internationaux	85 500	85 500	32 801	38%	342 000	342 000	194 290	57%
2.2. Trajets locaux	131 000	131 000	56 212	43%	524 000	524 000	351 105	67%
3. Equipements et fournitures	297 500	288 000	304 477	106%	1 152 000	1 152 000	1 067 384	93%
3.1. Mobilier, matériel informatique	217 500	208 000	187 984	90%	832 000	832 000	704 361	85%
3.2. Rénovation ou construction EN	80 000	80 000	116 492	146%	320 000	320 000	363 023	113%
4. Bureau local	57 000	59 000	32 234	55%	236 000	236 000	169 976	72%
4.1. Location de bureaux	14 400	14 400	152	1%	57 600	57 600	8 940	16%
4.2. Consommables, fournitures de bureau	21 000	23 000	19 154	83%	92 000	92 000	101 059	110%
4.3. Téléphone, Internet, électricité, maintenance	21 600	21 600	12 928	60%	86 400	86 400	59 976	69%
5. Autres coûts, services	489 056	568 756	381 719	67%	2 275 024	2 275 024	1 584 449	70%
5.1. Publications	160 975	170 975	69 505	41%	683 900	683 900	412 915	60%
5.2. Etudes, recherches	20 000	20 000	0	0%	80 000	80 000	29 710	37%
5.3. Coûts audits, vérification des dépenses	10 000	25 000	16 250	65%	100 000	100 000	65 000	65%
5.4. Coûts d'évaluation	25 000	50 000	27 000	54%	200 000	200 000	108 000	54%
5.5. Actions de visibilité	25 000	25 000	22 555	90%	100 000	100 000	55 385	55%
5.6. Prestations experts internationaux	66 528	96 228	41 588	43%	384 912	384 912	143 293	37%
5.7. Prestations experts locaux					0			
5.7.1. Indemnités mensuelles des tuteurs	73 700	73 700	65 172	88%	294 800	294 800	295 040	100%
5.7.2. Honoraires formateurs	83 853	83 853	31 283	37%	335 412	335 412	155 663	46%
5.7.3. Honoraires concepteurs de livrets	24 000	24 000	63 482	265%	96 000	96 000	121 618	127%
5.8. Ateliers, séminaires, regroupements	0	0	44 883		0	0	197 825	
6. Activités Comité national et SE	15 000	16 730	2 086	12%	66 920	66 920	28 264	42%
7. Total	1 554 180	1 628 110	1 473 213	90%	7 279 913	7 279 893	6 396 535	88%
8. Provision pour imprévus					167 952			
10. Coûts administratifs					52 135			
11. Total éligible	1 554 180		1 473 213	95%	7 500 000		6 396 535	85%
Budget total dans les accords	1 555 000			95%	7 500 000			85%

Les montants des cases surlignées en rose ont été ajustés dans le rapport financier 2019, par rapport aux valeurs prévisionnelles de l'accord-cadre. Ceux en rouge ont été rectifiés (très légères erreurs dans les sous-totaux du budget de l'accord cadre).

Annexe 2 : Outils utilisés pour les enquêtes de terrain

Cette fiche a été adaptée pour ne retenir que les questions pertinentes pour chacun des interlocuteurs.

FONCTION :		NOM :	
TELEPHONE :	EMAIL :	DATE PREVUE / REELLE :	EXPERT :
Instructions pour les évaluateurs : Civilités/Présentation/Introduction de l'objet de la visite par les évaluateurs avant de passer aux questions- Prendre le moins de notes possibles devant la "cible" afin de pouvoir engager une vraie conversation. Compléter les notes après l'entretien.			

1. Sur la gouvernance de l'initiative

Le processus de mise en place des structures de gouvernance au niveau national et déconcentré et leur fonctionnement, le rôle et les responsabilités des acteurs.

1.1. Les structures de gouvernance d'IFADEM au niveau national ont-elles été installées et ont-elles fonctionné conformément à l'Accord-Cadre entre l'OIF, l'AUF et le Gouvernement ?

1.2. Les structures de gouvernance au niveau régional ont-elles été installées et ont-elles fonctionné conformément à l'Accord-Cadre ?

1.3. Le dispositif a-t-il été mené conformément aux prévisions de départ, à son budget, à son calendrier ? Des écarts sont-ils constatés ? Sont-ils importants ? Sont-ils expliqués ?

1.4. Avez-vous une bonne connaissance des indicateurs mis en place dans le cadre logique ?

1.5. Les différents acteurs au niveau local (Inspecteurs, Professeurs formateurs d'instituteurs, Conseillers Pédagogiques et Directeurs d'écoles) se sont-ils approprié le fonctionnement du dispositif ?

1.6. Le fonctionnement du dispositif IFADEM au niveau régional a-t-il créé une nouvelle dynamique favorable à la collaboration et au renforcement des capacités des personnels d'encadrement ? Si oui, citez en quelques exemples

2. Sur le processus de conception des contenus et leur pertinence

Le processus de conception des contenus de formation et leur pertinence par rapport aux besoins identifiés.

2.1. Sur quel(s) profil(s) les concepteurs de contenus ont-ils été choisis ?

2.2. Quel a été le travail d'analyse des besoins des enseignants pour motiver et alimenter les contenus de formation ?

2.3. Comment décririez-vous le processus de conception des contenus de formation ? Quels en ont été les produits ?

2.4. Comment s'est faite la validation de ces produits avant le démarrage ?

2.5. Ces produits sont-ils pertinents ? Quel temps d'appropriation ont-ils nécessité ?

2.6. Ont-ils évolué au fil du temps pour améliorer leur pertinence ou/et leur efficacité ?

2.7. Sont-ils adaptés également pour la formation initiale ?

2.8. Comment le genre et le développement durable ont-ils été pris en compte ?

3. Sur la formation des acteurs

L'organisation des formations des acteurs : concepteurs de contenus, tuteurs et cadres du ministère impliqués dans la gestion et le pilotage du dispositif de formation des enseignants.

3.1. Quelles appréciations portez-vous sur l'organisation des formations des :

a. concepteurs de contenus ?

b. tuteurs ?

c. cadres du ministère impliqués dans la gestion et le pilotage du dispositif de formation des enseignants ?
3.2. Quel a été le degré de motivation des acteurs ?
3.3. Quelles appréciations portez-vous sur la mise en œuvre du dispositif de formation des enseignants : a. l'organisation des regroupements b. l'exercice du tutorat, et le travail des bénéficiaires en auto-formation avec les livrets c. l'évaluation des acquis
3.4. Quelle analyse faites-vous de l'évaluation finale certificative de l'IFADEM ? Les conditions de certification sont-elles suffisantes ? Répondent-elles aux attentes des bénéficiaires ?

4. Sur l'intégration des TIC dans le dispositif

4.1. Quels sont les TIC qui ont été intégrés dans le dispositif IFADEM ?
4.2. Avez-vous pu pleinement les utiliser dans le rôle qui était le vôtre ? Quel degré de succès leur attribuez-vous ?
4.3. Quelle est votre appréciation sur l'effectivité, l'efficacité et l'efficience des Espaces numériques ? Comment ont-ils été utilisés pour la formation ?

5. Sur la communication d'IFADEM au niveau des structures du Ministère et de ses partenaires

5.1. Quelles ont été les modalités de communication autour du projet IFADEM ?
5.2. Comment ont-elles fonctionné ? a. au niveau des structures du ministère ; et b. au niveau des partenaires ?
5.3. Les résultats de la communication interne ont-ils donné une visibilité d'IFADEM au niveau national ? Au plan international ?

6. Sur les impacts de la mise en œuvre de l'IFADEM sur la qualité des apprentissages

6.1. Citer des exemples d'impact de l'IFADEM sur les élèves en termes de qualité des acquis scolaires.
6.2. Quels sont les grands traits que l'on distingue chez les élèves d'une classe Ifadémienne comparativement à ceux d'une classe non Ifadémienne ?

7. Sur l'articulation du projet aux objectifs nationaux

7.1. Le dispositif correspond-t-il aux orientations politiques et stratégiques en matière d'éducation et de la formation des acteurs du système éducatif du pays ? Quel est le niveau d'implication du ministère dans la gestion du projet ?
7.2. En quoi IFADEM constitue-t-elle une réponse aux principaux défis par rapport à la formation continue des maîtres ?
7.3. En quoi IFADEM peut-il contribuer à la qualité de la formation initiale ?
7.4. Les textes administratifs en vigueur permettent-ils une bonne intégration de la méthode IFADEM dans le fonctionnement du Ministère de l'Éducation (formation initiale et continue, suivi pédagogique, recrutement des maîtres) ?
7.5. Le projet s'articule-t-il avec d'autres programmes et projets en cours ou futurs mis en œuvre ou programmés par d'autres partenaires ? Comment se positionne-t-il par rapport à ces programmes et projets ?

AUTRES :

Annexe 3 : Cadre logique IFADEM Burkina Faso

Cadre logique		Prévu	Actualisé	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Remarques	
Résultat R1 : Etat des lieux, analyse des besoins et mise en place des structures organisationnelles	<i>Activité 1A : Études, Expertises préliminaires, recherches documentaires, missions exploratoires de la coordination, missions techniques</i>	1.1 Constitution d'une base de documentation par le CCI	T6	T6	1.1.1 Disponibilité d'un corpus documentaire	1	1	
		1.2 Étude d'état des lieux par un expert national, commanditée par le CCI, sur la base de termes de référence standardisés	T7	T6	1.2.1 Disponibilité de l'étude	1	1	
		1.3 Première mission exploratoire pour la rencontre des autorités politiques et institutionnelles	T7	T6	1.3.1 Nombre de personnes rencontrées	10	10	
		1.4 Missions techniques pour la mise en place des étapes suivantes ; définition des objectifs de formation, identification des acteurs nationaux en formation ; des locaux, des prestataires, services offerts, etc.	T9	T9-T10	1.4.1 Nombre de missions	2	2	
					1.4.2 Nombre de réunions	6	7	
					1.4.3 Nombre de personnes rencontrées	20	22	
	1.4.4 Nombre de participants				4	6		
	1.5 Atelier de co-construction : identification du scénario de mise en place d'IFADEM en cohérence avec le plan sectoriel de l'éducation élaboré dans le cadre du PME ; élaboration du budget	T8	T8	1.5.1 Nombre de participants	25	43		
				1.5.2 Nombre d'institutions représentées	5	8		
				1.5.3 Disponibilité du rapport de co-construction	1	1		
<i>Activité 1B : Organiser des études, expertises, ateliers de réflexion et</i>	1.6 Rédaction des Termes de référence pour un diagnostic de la formation continue	T11	T14	1.6.1 Disponibilité des TDR	1	1		
	1.7 Etude diagnostique sur la formation continue	T12	T17	1.7.1 Disponibilité de l'étude	1	1		

	<i>séminaires nationaux sur la formation continue</i>	1.8 Organisation d'atelier de réflexion, séminaires nationaux sur la formation continue associant les parties prenantes au sein du ministère en charge de l'éducation de base et les partenaires techniques et financiers intervenant dans le domaine	T12	T16/18	1.8.1 Nombre d'activités organisées	2	3	
					1.8.2 Nombre de participants	20	46	
					1.8.3 Nombre d'institutions représentées	4	11	
		1.9 Rédaction et signature des conventions de partenariat	T8	T8	1.9.1 Date de la signature des conventions de partenariat	18/11/2016		
	<i>Activité 1C : Mise en place des structures organisationnelles</i>	1.10 Constitution des équipes locales et organisation des modalités de travail	T8-T9	T8-T9	1.10.1 Nombre de membres des équipes locales	50	52	
					1.10.2 Nombre d'institutions représentées	8	9	
					1.10.3 Pourcentage de membres féminins dans les équipes locales	30%	33%	
	1.11 Mise en place et organisation des instances nationales de gouvernance	T8-T9	T8-T9	1.11.1 Nombre de membres du CN	12	18		
				1.11.2 Nombre d'institutions représentées	4	8		
				1.11.3 Pourcentage de membres féminins au CN et au SE	30%	28%		
Résultat R2 : Renforcement des capacités des institutions et des personnels en charge	<i>Activité 2A : Organisation de la conception des contenus de formation et adaptation à la formation</i>	2.1 Identification des concepteurs de contenu	T8-T9	T8-T14	2.1.1 Nombre de concepteurs de contenus	12	60	
					2.1.2 Pourcentage de membres féminins parmi les concepteurs de contenus	50%	33%	
	2.2 Conception des contenus	T9-T10	T8-T17	2.2.1 Nombre d'ateliers de conception organisés	2	10		
				2.2.2 Nombre et nationalité des experts internationaux impliqués	2-2	4-2		

de la FC des instituteurs ; production d'expertise et d'outils endogènes				2.2.3 Nombre de livrets produits	6	17		
		2.3 Validation des contenus	T11	T9-T17	2.3.1 Date de validation des contenus par le CN	2017-2019		
		2.4 Adaptation des contenus à la formation initiale	T13	T17-18	2.4.1 Nombre de livrets adaptés à la formation initiale	6	3	
		2.5 Organisation d'échanges entre concepteurs de contenus et formateurs ; mutualisation des contenus	T10	T13-T16	2.5.1 Nombre de rencontres organisées entre les concepteurs et les formateurs	2	2	
		2.6 Impression, production et diffusion des contenus libres de droits	NC	NC	2.6.1 Nombre d'exemplaires de livrets produits	2 000	11 200	
					2.6.2 Nombre d'émissions de radio, de documents audio et vidéo produits	3	0	
	<i>Activité 2B : Former les cadres des ministères, les acteurs des dispositifs, les enseignants des établissements de formation initiale</i>	2.7 Définir les objectifs, les contenus et les modalités de formation pour les cadres, acteurs et enseignants des établissements de FI	T11	T9-T16	2.7.1 Nombre de rencontres tenues pour identifier les objectifs, contenus et modalités de formation pour les cadres, acteurs et enseignants des établissements de formation initiale	2	1	
		2.8 Identification des formateurs	T8-T10	T8-T18	2.8.1 Nombre et appartenance institutionnelle des formateurs identifiés	4-2	6-4	
					2.8.2 Pourcentage de femmes parmi les formateurs	50%	33%	
		2.9 Formation des cadres du Ministère et des acteurs du dispositif	T9	T12-T14	2.9.1 Formation à distance : gestion du projet éducatif (cadres)	25	16	
2.9.2 Formation spécialisation didactique (concepteurs)	15				60			
2.9.3 Formation à l'ingénierie FOAD (experts formateurs nationaux)	15				16			

		2.9.4 Formation à l'ingénierie FOAD (tuteurs)	65	99	
		2.9.5 Formation bilan à mi-parcours (tuteurs)	65	99	
		2.9.6 Formation à l'ingénierie FOAD (concepteurs)	15	60	
		2.9.7 Formation à l'ingénierie FOAD (cadres)	30	16	
		2.9.8 Formation sur l'édition numérique (concepteurs et/ou conseillers pédagogiques)	15	4	
		2.9.9 Formation au tutorat (concepteurs)	15	60	
		2.9.10 Formation des gestionnaires des ministères	10	0	
		2.9.11 Formation des gestionnaires des ministères	8	8	
		2.9.12 Formation aux modules et à leur évaluation (tuteurs)	65	99	
		2.9.13 Formation aux modules et à leur évaluation (inspecteurs / conseillers)	65	114	
		2.9.14 Formation TICE	20	30	
		2.9.15 Formation informatique et Internet	65	99	
		2.9.16 Formation informatique et Internet (tuteurs)	65	1914	
		2.9.17 Nombre total de participants à des formations	558	2694	
		2.9.18 Pourcentage de femmes formées	30%	28%	

	<i>Activité 2C : Renforcer l'équipement des services compétents des ministères en matériels informatiques, connexions à internet et visioconférences selon un standard prédéfini</i>	2.10 Analyse de la situation existante	T8	T7	2.10.1 Disponibilité d'un rapport d'analyse de la situation sur l'équipement des services	1	1	
		2.11 Préparation de devis et achat des matériels et services	T8-T9	T12	2.11.1 Disponibilité d'un inventaire des matériels et services disponibles en fonction d'un standard prédéfini	1	1	
					2.11.2 Nombre de matériels opérationnels	10	16	
Résultat R3 : Mettre en œuvre un dispositif de formation à distance des instituteurs	<i>Activité 3A : Aménager ou construire et équiper les infrastructures pour les Espaces numériques ; définir les modalités d'accès et d'utilisation des espaces numériques ; concevoir une plateforme pour les Espace numérique et les responsables pour la maintenance et le suivi des activités : comparer, étudier,</i>	3.1 Réhabilitation de locaux existants ou construction d'espaces numériques	T8-T9	T12	3.1.1 Nombre d'espaces numériques installés	4	4	
		3.2 Sélection, commande et envoi des équipements	T9-T10	T12	3.2.1 Nombre d'équipements commandés	120	126	
		3.3 Installation des équipements informatiques et des connexions internet	T8-T9	T13-T16	3.3.1 Nombre d'ordinateurs et de périphériques installés	120	112	
					3.3.2 Nombre de postes connectés à Internet	100	100	
		3.4 Définition des modalités d'accès et d'utilisation des Espaces numériques	T9-T10	T17	3.4.1 Taux de fréquentation des espaces numériques (en % du temps disponible)	60%	100%	
					3.4.2 Profil des utilisateurs (instituteurs / autres personnels éducatifs / autres)	50% / 30% / 20%	65% / 30% / 5%	
3.4.3 Taux de satisfaction des utilisateurs (enquête)			80%	80%				
3.5 Identification et formation des responsables techniques du ministère	T9/T10	T16-T17	3.5.1 Nombre de responsables techniques formés	8	8			

<i>ester des solutions pour la fourniture d'énergie, l'administration systèmes et réseaux et les équipements innovants (téléphones mobiles, tablettes, etc.) pour développer l'usage des TICE ; étudier de nouveaux supports pour l'accès aux formations et des modalités d'équipements TIC pour pallier les problèmes de distance</i>	3.6 Conception et déploiement d'une plateforme pour la maintenance et le suivi des activités des Espaces numériques	T8/T10	T17	3.6.1 Rapport d'exploitation de la plateforme	1	1	
	3.7 Comparaison, étude et tests pour la fourniture alternative d'énergie ; pour l'administration système et réseaux ; et les équipements innovants pour développer l'usage des TICE	T7-T8	T11-T12	3.7.1 Nombre de solutions étudiées / expérimentées / retenues	3 / 2 / 1	2 / 2 / 1	
	3.8 Etude de nouveaux supports pour l'accès aux formations et de nouvelles modalités d'équipement TICE pour pallier les problèmes de distance	T9	T13-T16	3.8.1 Nombre de nouveaux supports expérimentés	2	2	
	<i>Activité 3B : Former instituteurs et élèves-instituteurs : doter les instituteurs des supports de formation et ressources pédagogiques nécessaires, organiser les regroupements, les formations en présentiel et</i>	3.9 Sélection, expédition et distribution des dotations pédagogiques pour les instituteurs et les espaces numériques	T10/T13	T13/16	3.9.1 Nombre d'éléments de dotation pédagogique	8	35
3.9.2 Nombre d'ouvrages distribués					16 000	5 909	
3.10 Organisation des regroupements, des formations et présentiel et des initiations à l'informatique et à Internet		T10-T13	T13-T16	3.10.1 Nombre de regroupements	2	3	
				3.10.2 Nombre de séances d'initiation à l'informatique et à Internet par instituteur	2	3	
3.10.3 Nombre de missions de suivi du CCI	3	3					
3.11 Organisation du tutorat de proximité	T13	T14-T16	3.11.1 Nombre de tuteurs par pays	65	99		

	<i>l'initiation à l'informatique et à internet; organiser le tutorat de proximité; organiser les évaluations des instituteurs; diffuser les résultats des évaluations et des attestations de réussite</i>	3.12 Diffusion des résultats et des attestations de réussite	T14	T19-T20	3.11.2 Nombre d'instituteurs par tuteur	30	20	
					3.12.1 Nombre d'instituteurs formés	2 000	1 937	
					3.12.2 Durée de la formation	9 mois	8 mois	
					3.12.3 Volume horaire de la formation	200 h	200 h	
					3.12.4 Taux d'abandons	10%	3,1%	
					3.12.5 Taux de réussite à la formation (évaluation)	80%	98,5% / 99,1%	primaire/ post-primaire
					3.12.6 Taux de satisfaction des participants (enquête)	80%	97% / 90%	primaire/ post-primaire
<i>Activité 3C : Concevoir et actualiser l'initiation informatique et internet et un atelier sur les TICE ; organiser des ateliers de formation pour les instituteurs ou élèves instituteurs, les personnes d'encadrement, les cadres des ministères ; former les professeurs des instituts de formation des maîtres</i>					Activité supplémentaire, mise en œuvre suite à une recommandation de la mission ROM			
Résultat R4 : Evaluation et communication	<i>Activité 4A : Mise en place de processus d'évaluation interne et externe, d'études d'impact d'IFADEM</i>	4.1 Définition et mise en œuvre du processus d'évaluation interne	T12	T16	4.1.1 Nombre d'outils de prise d'information et d'analyse des données	5	3	
					4.1.2 Nombre d'enquêtes réalisées	4	2	
					4.1.3 Nombre de participants aux enquêtes	500	1 967	
		4.2 Définition des termes de références pour les évaluations externes	T13	T17	4.2.1 Disponibilité des TDR	1	1	
4.3 Lancement d'appels d'offre, sélection des évaluateurs et suivi des évaluations externes	T13	T18	4.3.1 Nombre d'évaluateurs retenus	3	3			

<i>Activité 4B : Assurer la promotion institutionnelle d'IFADEM à l'interne et à l'externe : site Internet, outils de communication, diffusion d'information, événements etc.</i>	4.4 Élaboration d'outils de mesure d'impact sur les pratiques des enseignants	T10/T13	T17	4.4.1 Nombre d'outils de mesure d'impact élaborés	3	3	
	4.5 Mission de suivi de la mesure des impacts	T10-T16	T19-20	4.5.1 Nombre de missions réalisées	1	2	
				4.5.2 Nombre de personnes rencontrées	10	16	
	4.6 Animation du site web	T7/T16	T9-T20	4.6.1 Rapport d'exploitation du site web	1	1	
				4.6.2 Nombre de visites mensuelles sur le site (en 2018)	40 000	42 908	du 15/12/2018 au 15/12/2019
	4.7 Conception et diffusion d'outils de communication	T7/T16	T7-T20	4.7.1 Nombre d'outils conçus et diffusés	3	25 651	
	4.8 Diffusion d'information dans les sites spécialisés en éducation et développement	T7-T16	T8-20	4.8.1 Nombre annuel de citations de l'Initiative sur Internet	100	110	
	4.9 Participation à des événements nationaux, régionaux et internationaux	T6-T16	T9-20	4.9.1 Nombre annuel de participation à des événements	5	6	
				4.9.2 Nombre d'intervenants mobilisés	15	45	
	4.10 Organisation des contacts de presse et média	T6-T16	T9-20	4.10.1 Nombre annuel d'outils de communication diffusés auprès de presse et médias	5	10	
4.10.2 Nombre annuel d'articles de presse publiés, de reportages radio ou télévision				30	50		

Source : Rapport narratif 2019

Annexe 4 : Liste des documents consultés

Documents contractuels :

Contrat de subvention de l'Union Européenne / ACP à l'OIF - IFADEM du 15 décembre 2014

Avenant n° 1 au contrat de subvention UE/ACP du 27 octobre 2017

Avenant n° 2 au contrat de subvention UE/ACP du 22 novembre 2018

Accord-cadre entre le Gouvernement du Burkina Faso, l'OIF et l'AUF du 18 novembre 2016

Cahier des charges de l'évaluation de la mise en œuvre du dispositif IFADEM au Burkina Faso, Comores, Mali et Tchad, dans le cadre du contrat de subvention de la Commission européenne via les ACP, février 2020

Rapports d'avancement IFADEM :

Courrier « état d'avancement 2014_2015 »

Rapport annuel intermédiaire 2017 du Comité de Coordination IFADEM

Rapport annuel 2018 du Comité de Coordination IFADEM

Rapport annuel provisoire 2019 du Comité de Coordination IFADEM

Rapports financiers 2014_2015, 2016, 2017, et 2018

Info ROM Review EU

Rapports ROM Review 2018 et 2019

Rapports ROM « horizontal » 2018 et 2019

Rapports ROM Burkina Faso 2018 et 2019

Documentation générale sur l'Education au Burkina Faso :

Rapport mondial de suivi sur l'Education pour Tous, UNESCO 2013/14

Rapport PASEC 2014 « Performances du système éducatif burkinabè » (2016)

Rapport d'Etat du système éducatif national (RESEN) au Burkina Faso (2017)

Stratégie intégrée de renforcement de l'encadrement pédagogique au Burkina Faso, mars 2018

Stratégie intégrée de formation continue des enseignants et des encadreurs pédagogiques (SIFCEEP, 2019-2030), mars 2019

Annuaire statistique de l'enseignement primaire 2018/2019, septembre 2019

Annuaire statistique de l'enseignement post-primaire et secondaire 2018/2019, septembre 2019

Compte-rendu de l'atelier de restitution de l'étude diagnostique de la formation continue des enseignants du Burkina Faso, octobre 2019

Etude diagnostique de la formation continue des enseignants du Burkina Faso, mars 2020

Autres documents IFADEM :

Cahier des charges des Infrastructures techniques type Espace numérique à vocation pédagogique et scientifique, août 2011

Rapport final de l'évaluation de la phase expérimentale d'IFADEM-Togo, septembre 2018

Rapport final de l'évaluation de la phase expérimentale d'IFADEM-Sénégal, avril 2020

Documents de fonctionnement IFADEM-Burkina Faso :

Compte-rendu de l'atelier de formation des formateurs sur l'EdBox et développement des modules de formation en3I, à Dakar, 11 au 15 février 2019

Procès-verbal de délibération de l'évaluation des acquis théoriques et pratiques des enseignants formés (IFADEM), août 2019

Exploitation des données de l'enquête de satisfaction menée auprès des enseignants et des tuteurs, décembre 2019

Livrets IFADEM-Burkina Faso :

Précolaire :

- Livret 1 : L'organisation matérielle et pédagogique d'un centre d'éveil et d'éducation préscolaire

Primaire :

- Livret 1 : L'éducation morale et civique à l'école primaire
- Livret 2 : Améliorer l'enseignement/apprentissage de la lecture et de l'écriture aux premières années du primaire
- Livret 3 : Améliorer l'enseignement/apprentissage de la compréhension et de l'expression orales en français au CE
- Livret 4 : Se former à l'enseignement/apprentissage des mathématiques en français selon l'approche ASEI-PDSI au cours moyen
- Livret 5 : Mieux exercer ses fonctions de directeur d'école
- Livret 6 : L'enseignement/apprentissage de la lecture et de l'écriture aux premières années du primaire (formation initiale)
- Livret 7 : L'éducation civique et morale à l'école primaire (formation initiale)

Post-primaire :

- Livret 1 : Eléments de pédagogie générale
- Livret 2 : Décloisonner l'enseignement/apprentissage du français au post-primaire
- Livret 3 : Initiation à l'enseignement de l'histoire et de la géographie au post-primaire
- Livret 4 : Didactique des mathématiques
- Livret 5 : Initiation à la didactique des sciences de la vie et de la Terre
- Livret 6 : Comment piloter un établissement pour une meilleure réussite scolaire
- Livret 7 : Eléments de pédagogie générale (formation initiale)

Secondaire :

- Livret 1 : Enseigner les sciences physiques au post-primaire et secondaire. Pistes pour débutants.
- Livret 2 : Initiation à la didactique de l'anglais : améliorer l'expression orale et écrite des élèves ?

Annexe 5 : Liste des personnes rencontrées / consultées

Fonction	Région	Nom et Prénom
Intérim DREPPNF Manga	CS	M. Lissané SANKARA
Point focal Régional	CS	Compaoré Tounwendinda
Groupes -tuteurs du primaire	CS	Compaoré Marcel, Ouedraogo / Diasso Sylvie et 4 autres
Tuteur du primaire	CS	Compaoré Lazare
DPEPPNF du Zoundweogo / superviseur provincial	CS	Mme Adiaratou SAWADOGO
Chef de service de l'encadrement pédagogique et de la formation		Guigma Bayouré
Observation - classes au primaire - Ecole de Koankin, CEB de Guiba	CS	
Observation de 2 classes au Postprimaire, Lycée départemental de Guiba	CS	
Adjoint gestionnaire EN Manga	CS	Zongo Jean Didier
Groupe tuteurs Post-prim	CS	Sosso Daouda et Nikiema Emmanuel
Gestionnaire EN Manga	CS	Konaté
Intérim DREPS du Zoundweogo Manga	CS	M. Issiaka SON
Tuteur du Post-prim (français)	CS	Konditamdé Rigobert
DPEPPNF du Bazéga, Komibissiri / superviseur provincial	CS	Mme Rachel Thérèse WAONGO
Gestionnaire EN Ouagadougou	Ouaga	Kiogo Gustave
Ex-gestionnaire EN Ouagadougou	Ouaga	Ouoba
Groupes de tuteurs post-prim de Manga (Histoire Géo)	Ouaga	Traoré Moumouni et Kabré Paul
DG ENEP Dédougou	BM	Nana Sidmanegda
Gestionnaire EN Dédougou	BM	Sanogo Dizou
DREPS Dédougou	BM	Vimboué Denis
DSI	Ouaga	Bitié Delphine
SE (DGEPFIC)	Ouaga	Ouédraogo / Toné
Chef de projet IFADEM	Ouaga	Ouandaogo Adama
DREPPNF Dédougou	BM	Kadinza
Experte livrets /	Kdg	Mme Afsata PARE/KABORE
DPEPPNF Mouhoun	BM	Toé P. Ali
Ex-SE (Ex DGEPFIC)	Ouaga	Oudraogo / Zanga
DG-ENSK	Kdg	Bationo Jean Claude
PTF	Ouaga	
SG/MENAPLN	Ouaga	Traoré Kalifa
IFEF - Représentant de l'OIF	Dakar	M. Pape Youga DIENG
IFEF - Représentant de l'AUF	Dakar	M. Cédric ARMAND
IFEF - Responsable Pays	Dakar	Mme Concilie Mbuyiba



GROUPE CAYAMBE
8 route du Port
Le Dourduff-en-Mer
29252 PLOUEZOCH
France